

CHAPITRE 1

Planifier un projet archéologique en Afrique

INTRODUCTION

Alexandre Livingstone Smith¹

En Afrique, comme ailleurs, les projets académiques thématiques ont longtemps été le fer de lance de la recherche archéologique. Cependant, les opérations d'archéologie préventive, aussi connues comme *Cultural Heritage Management* en anglais, connaissent actuellement une croissance importante, tant au niveau de leur échelle, qu'en nombre de projets. Alors que les premiers sont généralement destinés à répondre à une question de recherche spécifique dans un environnement académique, les secondes ont comme objectif plus large de préserver un maximum d'informations, indépendamment d'une période ou d'un sujet spécifique, et sont généralement mises en place dans un environnement commercial.

Il y a énormément de points communs entre tous les projets archéologiques, mais il peut être très différent de planifier et gérer un projet académique ou un projet d'archéologie préventive.

Sur le terrain, ils diffèrent considérablement. Par exemple, dans le cas de l'archéologie préventive, l'agenda des travaux de recherches archéologiques est fixé par le tempo des travaux de terrassements et de construction. Des choix difficiles doivent être faits en cours d'opération, tant en ce qui concerne les unités à fouiller en priorité qu'en ce qui concerne les méthodes de fouille, en gardant toujours le calendrier des terrassements en tête. Pour faire cela correctement, une grande expérience est requise.

Enfin, quel que soit le projet, à chaque étape, depuis l'élaboration jusqu'à la finalisation du projet archéologique, la communauté locale doit être prise en compte autant que possible. En effet, les personnes vivant dans la zone ciblée par un projet archéologique jouent un rôle important. Elles peuvent également, dans certains cas, profiter des retombées touristiques du patrimoine archéologique quand les infrastructures et la sécurité locale le permettent.

De plus, à ce stade, peu d'États africains ont mis en place des standards de qualité et de bonnes pratiques en archéologie préventive. La liste d'expériences pratiques présentées par les différents contributeurs de ce chapitre peut servir de point de départ en cette matière.

L'organisation de projets académiques internationaux est synthétisée par **Anne C. Haour & Didier Ndah**. Prenant en compte la construction d'un réseau de recherche et de coopération, ils expliquent comment les étudiants peuvent (et doivent) profiter de tels projets pour apprendre, mais également pour promouvoir leurs propres programmes de recherches. Ils abordent également le côté pratique des choses, comme la planification des recherches de terrain, en ce compris les budgets et équipements. L'important ici est de souligner la manière dont un étudiant peut bénéficier et faire usage des ressources considérables d'un projet international. Enfin, toute chose ayant un prix, les auteurs soulignent aussi les sérieuses exigences administratives requises dans le processus.

¹ Service Patrimoines, Musée royal de l'Afrique centrale, Université libre de Bruxelles, Belgique et GAES-Université de Witwatersrand, Afrique du Sud.

Peter Mitchell, reconnaissant l'importance croissante des projets d'archéologie préventive en Afrique, examine les menaces et les opportunités que comportent de telles activités. Il passe en revue les défis que présentent le développement, l'évaluation de l'impact archéologique, ainsi que leurs programmes et leurs résultats en termes de renforcement des capacités, de publications et de retours vers les communautés.

L'archéologie préventive est aussi au cœur de la contribution de **Noemie Arazi**, mais celle-ci se concentre sur les aspects pratiques de l'exécution d'opérations d'archéologie préventive sur le terrain. Des études de cas en Afrique centrale servent à expliquer les phases de négociations et de définition de la zone d'impact, les problèmes de main-d'œuvre et la nécessité de collaborer avec les organismes locaux. L'auteur considère également les problèmes de droits d'auteurs, ainsi que les questions cruciales concernant le budget et l'équipement. Elle passe ensuite en revue les questions de sécurité, la préparation et l'exécution du travail de terrain.

La contribution de **Richard Oslisly** sur l'archéologie préventive traite de cas d'archéologie de sauvetage ou préventive sur des routes, des centrales thermiques et des carrières. Il considère la phase d'évaluation, la méthodologie de terrain et la hiérarchisation des sites avec des exemples pratiques issus de son expérience au Cameroun.

Ibrahima Thiaw offre une perspective ouest-africaine sur l'archéologie préventive. Utilisant le Sénégal comme exemple, il identifie une série de problèmes liés à l'écart entre la croissance rapide de la masse de données et du matériel provenant de l'archéologie préventive et le financement et la coordination des organismes nationaux qui sont censés transformer le résultat d'opérations d'archéologie préventive en projets de recherche et activités orientées vers le public.

Enfin, **Nicolas David** traite de la question des relations avec les communautés auxquelles la terre où se déroulent les fouilles ou les recherches de terrain appartiennent. Il examine les questions du contact avant, pendant et après les recherches de terrains, et ce, en s'appuyant sur son expérience personnelle. Tout étudiant a de fortes chances de tirer de cette longue expérience pratique et de première main des leçons à mettre en pratique dans ses propres relations.

ORGANISER UN PROJET INTERNATIONAL DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN AFRIQUE

Anne C. Haour¹ & Didier N'Dah²

INTRODUCTION

Concevoir et réaliser un projet de recherche archéologique internationale en Afrique requiert une certaine expérience. Dans ce chapitre, nous examinerons les principaux rouages d'un tel projet de recherche archéologique en Afrique, ainsi que les enjeux, la préparation, le calendrier, les modes de financement et les problèmes potentiels.

Tout d'abord, il faut préciser que la plupart des financements importants ne sont généralement pas alloués à des étudiants, mais plutôt à des chercheurs ayant déjà terminé leur doctorat et possédant très souvent un certain degré d'expérience. Par exemple, les financements du Conseil européen de la Recherche demandent, pour le niveau « débutant » (*Independent Starter Grant*), que le candidat ait au moins deux (mais pas plus de sept) années d'expérience depuis l'obtention de son doctorat³. De nombreux pays ont leurs propres organes de financement de la recherche : par exemple, l'Arts and Humanities Research Council pour la Grande-Bretagne ou l'Agence nationale de la Recherche pour la France. Il est rare de trouver des bailleurs de fonds qui ne financent que le travail sur le terrain ; la plupart demandent des projets de recherche à long terme, axés sur des questions scientifiques, qui peuvent inclure des campagnes de terrain, mais n'y sont certainement pas limités. Un tel projet demande des ressources administratives et financières qui dépassent les capacités de l'étudiant moyen ; les budgets peuvent rapidement devenir très élevés, surtout si les bailleurs de fonds prennent en compte dans le budget le coût du salaire du chercheur pendant qu'il/elle se consacre aux recherches liées au projet, ou les frais généraux liés au projet, à savoir l'administration ou la mise à disposition de locaux⁴. Le dossier de demande de financement, qui peut à lui seul atteindre plus de 30 pages, représente un investissement important en temps et en énergie. Enfin, le deuxième point qu'il est important de préciser est que, quel que soit le bailleur de fonds, les chances de succès sont toujours minces : habituellement, moins de 10 % des demandes sont couronnées de succès.

1 Sainsbury Research Unit for the Arts of Africa, Oceania and the Americas, University of East Anglia, Norwich, Grande-Bretagne.

2 Département d'Histoire et d'Archéologie, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin.

3 <http://erc.europa.eu/starting-grants/french>.

4 L'Arts and Humanities Research Council et le Conseil européen de la Recherche sont parmi ceux qui incluent ces coûts dans l'enveloppe globale.

I. RÉSEAUX ET COOPÉRATIONS

L'étudiant d'une institution africaine possède un moyen d'accéder indirectement à ce genre de financement : il peut se faire inclure dans un projet de recherche scientifique dans lequel ses professeurs sont impliqués comme partenaires ou co-investigateurs. L'étudiant peut ainsi profiter des opportunités de terrain offertes par un tel projet et construire son propre projet de recherche (pour une thèse, par exemple) autour de thèmes connexes. C'est le schéma le plus courant et il s'applique à tous les étudiants – africains ou autres –, quelle que soit leur nationalité. La plupart des bailleurs de fonds accueillent très favorablement l'idée de participer à la formation des étudiants sur le terrain. Le succès repose sur deux conditions préalables : que l'étudiant soit parmi les meilleurs de sa promotion et qu'il ait des professeurs reconnus internationalement pour leur profil scientifique et disposant de partenariats internationaux permettant de monter un projet.

Si le premier aspect est sous le contrôle de l'étudiant, le second ne l'est que partiellement. Il peut néanmoins l'influencer en menant un travail de réflexion et de recherche critique avant de s'inscrire dans telle ou telle université : s'il a le choix parmi plusieurs options, il devra chercher une institution qui mène explicitement une stratégie dans laquelle la recherche scientifique fait partie intégrante des offres de formation et sert de pont avec d'autres institutions de recherche scientifique régionales et internationales⁵. L'étudiant devra aussi rechercher les enseignants qui partagent cette vue, qui sont à l'écoute et qui disposent d'un profil scientifique international. Très souvent cette seconde condition peut amener l'étudiant à réorienter sa recherche afin de s'associer à un professeur qui lui semble plus à même de l'épauler.

Enfin, une fois inscrit, l'étudiant se doit de mettre toutes les chances de son côté en participant autant que possible aux colloques et autres rencontres scientifiques. C'est l'occasion d'obtenir les premières informations sur les projets de recherche en cours ou en train de se monter – il faut bien se rappeler que tous les projets majeurs sont préparés au moins 18 mois, et souvent plusieurs années, avant leur exécution. Les rencontres et colloques sont un moyen non seulement de se mettre à l'écoute des opportunités actuelles ou

5 <http://www.uac.bj/public/index.php/fr/universite/missions-et-visions>

à venir, mais aussi de connaître et de faire connaître sa recherche, et de se familiariser directement avec les conventions concernant la manière de la présenter et d'interagir avec les chercheurs et les étudiants. Les contacts *de visu* sont inégalables quand il s'agit de construire des liens interpersonnels. Ils peuvent ensuite être maintenus à distance, par exemple grâce au courriel, dont la disponibilité presque universelle permet de surmonter bien des barrières géographiques. Un petit conseil cependant : en envoyant un courriel, il faut bien garder à l'esprit que le destinataire est sans doute très pris et reçoit un volume de correspondance important. Il convient donc d'éviter les messages vagues (« Bonjour, c'est juste pour vous saluer et voir comment ça va ») et de préférer un texte concis et concret (« Bonjour, j'ai écrit un texte que je voudrais soumettre à la revue X, ayant trait à mon projet de recherche sur la fabrication de perles en terre cuite. Je le joins à ce message ; si vous avez un moment pour le lire et m'envoyer votre appréciation je vous en serai très reconnaissant(e) »).

En outre, les doctorants, tout en étant inscrits dans une université africaine, peuvent postuler pour des bourses de formation ou de stage qui leur permettent de s'organiser pour exécuter leur propre projet de recherche sur le terrain. Les institutions telles que l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES)⁶ en Belgique, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)⁷, l'Office allemand d'Échanges universitaires (DAAD)⁸, l'Association des Universités africaines (AUA)⁹ offrent des bourses et un encadrement permettant parfois au doctorant de soutenir sa thèse dans son université. Dans la plupart des cas, les travaux sont codirigés par les enseignants de l'université d'origine et ceux de l'université d'accueil qui donne aux étudiants l'opportunité d'effectuer leurs travaux de terrain. Il faut signaler que le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences sociales en Afrique (CODESRIA)¹⁰ accorde de petites subventions afin d'aider les étudiants de niveau master et doctorat à finaliser leurs travaux.

II. PRATIQUE : CALENDRIER, BUDGET ET MATÉRIEL

Dans chaque région d'Afrique, les campagnes de terrain archéologique prennent place selon un calendrier bien déterminé. Dans le Sahel et la zone soudanienne, par exemple,

les mois de décembre à février sont les plus indiqués. Le couvert végétal est réduit, il ne pleut pas, et la chaleur n'est pas excessive. La saison pluvieuse engendre des difficultés d'accès à certaines régions (par exemple, le nord-est du Ghana est appelé « *Overseas* »/« Outre-mer » par les gens du sud du pays, en raison du mauvais état des routes pendant les pluies) et le risque que les sondages soient inondés. Par contre, la lecture des coupes stratigraphiques peut être plus aisée si le sol est humide¹¹.

Un projet de recherches archéologiques demande des ressources financières importantes : à titre indicatif, un terrain de cinq semaines avec un personnel de 15 chercheurs/enseignants, 15 étudiants/assistants de recherche et 40 ouvriers coûtera environ 60 000 euros, les dépenses les plus importantes étant l'équipement, les vols internationaux, le salaire des ouvriers et les bourses pour les étudiants¹². Un étudiant menant son propre projet de terrain devra prévoir des dépenses bien moindres. S'il effectue son terrain parallèlement à la campagne du projet principal ou bien après elle, il se verra peut-être offrir l'usage du matériel de fouille à titre gracieux ou pour une somme symbolique. Il pourra également bénéficier du réseau d'alliances administratives que les coordinateurs du projet principal auront tissé avec les institutions locales, ainsi que d'ouvriers déjà formés à la tâche. L'entretien d'un véhicule et son carburant représentent toujours un poste budgétaire important ; si le travail de l'étudiant ne nécessite pas de trop grands moyens de terrain, il peut s'en tirer avec une moto. Il convient de discuter avec les coordinateurs du projet principal pour voir si le prix de quelques datations radiocarbone peut être couvert. Si l'étudiant arrive à obtenir une des bourses dont nous avons parlé plus haut, il pourra aisément compléter ses travaux de terrain après les campagnes du projet principal.

L'équipement de base à prévoir, pour une campagne de fouille et de prospection archéologique, est le suivant :

- pointes (15 cm de long, pour marquer le sondage) ;
- bidons en plastique, 20 l, pour conserver l'eau – acheter des bidons d'huile végétale vides, plutôt que des bidons ayant servi pour l'essence ;
- truelles ;
- appareil photo ;
- GPS ;

6 http://www.cud.be/index.php?option=com_content&task=view&id=416&Itemid=143

7 <https://www.auf.org/>

8 <http://paris.daad.de/daad.html>

9 <http://www.iau-hesd.net>

10 <http://www.codesria.net>

11 Laporte, L. 2010. « Mégalithismes sénégalais - dualités exacerbées sur le site de Wanar », communication au 13^e congrès de l'Association panafricaine d'Archéologie et Disciplines associées (PANAF), 20^e réunion de la Société des Archéologues africanistes (SAFA), Dakar, 1-7 novembre.

12 Un projet pourrait être réalisé avec des ressources bien moindres s'il impliquait moins d'étudiants en formation ou se passait de collaborateurs internationaux, mais cela ne correspond pas à l'éthique d'un grand projet européen à visée pluridisciplinaire, et collaborative.



Fig. 1. Dessin des profils stratigraphiques d'un sondage par les étudiants. Site Alibori 2, Nord-Bénin. La séquence inclut une occupation ancienne vers 2500 avant J.-C. (Photo © D. N'Dah.)



Fig. 2. Tamisage des sédiments d'un sondage. Site Alibori 2, Nord-Bénin. (Photo © D. N'Dah.)

- trousse de secours (désinfectant, compresses, bandages ...);
- 3 entonnoirs;
- gants épais (genre jardinage);
- 100 gros clous;
- lampe-tempête;
- cantine pour stocker le matériel;
- 2 tamis (l'un à maille de 5 mm, l'autre à maille de 2 mm); prévoir du grillage supplémentaire pour des réparations éventuelles;
- 5 pinceaux;
- papier aluminium pour emballer les échantillons de charbon;
- 2 règles;
- 3 seaux de fouille (idéalement en caoutchouc);
- 3 carnets;
- papier millimétré;
- sacs en plastique pour les artefacts – 3 tailles, 200 au total. Le plastique doit être solide. Il est aussi possible de demander à un tailleur de confectionner des sacs en toile;
- 200 étiquettes;
- 4 mètres : 2 de 5 mètres, 2 de 30 mètres;
- 10 stylos à bille;
- boîte de craies;
- ardoise;
- ciseaux;
- 2 porte-documents;
- morceau de tissu pour faire de l'ombre pour les photos
- flèche nord
- 2 jalons (d'1 m de long);
- matériel de couchage, de cuisine et divers (nattes, assiettes, seaux, etc.);

- pioche;
- 3 coupe-coupe (machettes);
- 2 pelles.

En outre, l'étudiant doit concevoir des fiches d'enregistrement pour recueillir les informations sur les sites localisés au cours de la prospection, pour collecter les artefacts au cours des fouilles et pour analyser les données en laboratoire. Il doit aussi disposer d'un cahier de fouille dans lequel il note ses remarques et ses impressions, ce qui l'aidera à mieux faire ses interprétations au cours de l'analyse des résultats de ses travaux.

III. EXIGENCES ADMINISTRATIVES

Les bailleurs de fonds demanderont des rapports scientifiques et financiers à intervalles donnés, et souvent des audits indépendants. Si le financement des projets de recherche se fait à l'aide de fonds publics – l'argent du contribuable –, l'obligation est d'en rendre compte adéquatement, et l'exigence est souvent la même pour les fonds privés. La situation varie selon le bailleur de fonds, mais pour prendre l'exemple des financements « *starter* » et « *advanced* » du Conseil européen de la Recherche (ERC), deux rapports scientifiques sont exigés – l'un à mi-parcours et l'autre en fin de projet. Ceux-ci informent l'ERC de l'avancement des recherches et des accomplissements scientifiques atteints, ainsi que des publications et autres activités, telles que les participations à des colloques. En parallèle, des rapports financiers sont requis, généralement à intervalle de 18 mois, afin de justifier les sommes dépensées. Passé une certaine somme, un audit indépendant



Fig. 3. Fouille d'une structure par un étudiant de l'université d'Abomey-Calavi. Site Alibori 1, Nord-Bénin (Photo © D. N'Dah.)



Fig 4. Ramassage de surface au site Alibori 2, Nord-Bénin. (Photo © D. N'Dah.)

est exigé. Dans le cas de l'ERC, les dates auxquelles les différents rapports doivent être rendus sont connues, ce qui évite généralement les paniques de dernière minute, mais la situation n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. La soumission des rapports se fait par un portail informatique¹³, selon un langage très spécifique à l'organisation, et des copies signées sur papier sont souvent aussi exigées. Ceci peut poser problème si un membre de l'équipe se trouve sur le terrain et n'a pas de bonne connexion internet, ou ne dispose pas au sein de son organisation d'un soutien qui sache maîtriser la terminologie officielle. Les bailleurs de fonds sont cependant conscients du besoin de maintenir un équilibre entre l'obligation de justifier l'utilisation de fonds publics et la nécessité de ne pas écraser les chercheurs sous le poids des exigences administratives¹⁴.

Les doctorants qui obtiennent des bourses sont également tenus de rendre compte à leurs institutions de tutelle et à l'organisme leur ayant accordé la bourse du niveau d'avancement de leurs travaux, par le biais de rapports annuels. Ils doivent rigoureusement respecter le chronogramme proposé lors de l'attribution de la bourse, sous peine de rompre le contrat et de se voir couper leur financement.

CONCLUSION

En conclusion, planifier un projet archéologique en Afrique demande un long temps de préparation, ainsi que la rédaction de demandes de financement qui exige un investissement important d'énergie, un parcours scientifique relativement avancé et un soutien institutionnel. C'est pourquoi il est extrêmement rare qu'un projet soit alloué à des étudiants. Cependant, les étudiants peuvent bénéficier indirectement de ces ressources financières, logistiques et formatives, pour autant qu'ils puissent s'insérer, grâce à leurs enseignants, dans les réseaux de recherche internationaux. Ils peuvent également solliciter de façon indépendante des bourses leur permettant de compléter leurs travaux de terrain en vue de rédiger leur thèse.

¹³ <http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/home.html>

¹⁴ « ERC Grants aim to provide grant holders with simple procedures and reporting structure, in order to maintain the focus on excellence, encourage creativity and combine flexibility with accountability whilst being in complete accordance with the EU Financial Regulation and the Implementing Rules » (European Research Council, 2012, *Guide for ERC Grant Holders*, p. 15). http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/fp7/89557/guide_erc_grant_holders_en.pdf

GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL EN AFRIQUE

Peter Mitchell¹

En Afrique, ce sont non seulement les processus naturels de dégradation et désintégration, mais aussi l'action humaine qui mettent en péril le patrimoine archéologique. À travers le continent, l'accélération rapide du développement économique et de la croissance démographique menace à la fois l'intégrité et la survie des sites archéologiques. Ce chapitre identifie brièvement ces menaces et examine la manière dont la profession archéologique y répond. Comme pour d'autres types de travaux de terrain archéologiques, plusieurs questions éthiques émergent (qui ont trait au renforcement des capacités, à la formation, à l'implication des communautés, et aux délais de publication), en particulier parce que les projets liés au développement peuvent être plus fortement contraints par des considérations extérieures, non archéologiques, que des travaux de terrain relevant plus purement de la recherche.

I. RÉPONDRE AU DÉFI DU DÉVELOPPEMENT

Les impératifs politiques et économiques d'amélioration des conditions de vie des populations africaines sont incontournables. Les grands projets de développement font partie intégrante de la réponse à ce défi. Outre l'exploitation minière à grande échelle (Chirikure 2014) et la construction de pipelines pour l'exportation du pétrole et du gaz (Lavachery *et al.* 2010), ils comprennent la construction de barrages devant fournir de l'eau pour l'agriculture, l'industrie, la consommation humaine et l'énergie électrique (Brandt & Hassan 2000). Or les barrages représentent une menace particulière pour les sources archéologiques, car ils inondent souvent de vastes espaces, qui ont pu exercer un attrait particulier sur les populations dans le passé. Le matériel archéologique est également affecté par l'impact cumulatif d'autres processus moins immédiatement perturbateurs, comme la croissance urbaine (Lane 2011), l'agriculture, et le tourisme sauvage, qui mettent en danger la survie de sites d'art rupestre (Liverani *et al.* 2000).

Des lois protégeant les patrimoines archéologiques nationaux existent partout en Afrique, mais la rareté des ressources disponibles pour le suivi des menaces potentielles ou les actions visant à atténuer leur impact limitent souvent leur efficacité. Les grands projets qui reçoivent des fonds provenant des bailleurs internationaux, en particulier de la Banque mondiale, peuvent représenter une exception à cet égard, puisque de tels financements vont pour partie dépendre de mesures prises pour identifier et atténuer les impacts pro-

tables d'un projet sur les ressources archéologiques. Il est toutefois rare que les développeurs aient à prendre en charge ces coûts en vertu du principe du « pollueur-payeur », qui veut que ceux qui profitent de la destruction de matériaux archéologiques doivent payer le prix de la minimisation de cette destruction. En outre, peu de pays exigent une évaluation des impacts potentiels du développement sur le patrimoine archéologique comme préalable à l'autorisation du projet (Arazi 2011). En Afrique du Sud et – à un moindre degré – au Botswana et en Namibie, la plupart de ces évaluations sont menées par des archéologues travaillant dans le secteur privé, commercial, et bien que cette tendance augmente le nombre d'archéologues susceptibles de travailler sur des projets de gestion du patrimoine, elle n'en pose pas moins de sérieux dilemmes éthiques (Ndlovu 2014).

II. ÉVALUER LES IMPACTS ARCHÉOLOGIQUES

L'évaluation de l'impact archéologique (et plus largement environnemental) d'un projet de développement passe par au moins trois étapes. Il y a tout d'abord l'évaluation initiale basée sur l'état des connaissances de la zone en question, incluant les informations obtenues lors d'enquêtes antérieures. Cette étude documentaire doit être suivie d'un travail de terrain conçu pour explorer la zone affectée, identifier les sites archéologiques exposés à des risques et évaluer leur importance. Cette phase peut inclure des sondages de faible ampleur, en parallèle au travail d'enquête visant à localiser les matériaux archéologiques visibles à la surface, les sites d'art rupestre, les bâtiments ou monuments saillants et d'autres traces d'activités humaines passées. Une fois cette première phase de travail de terrain achevée, ses résultats doivent être évalués : de quelle taille sont les sites identifiés, quelles sont leurs spécificités et quel est leur état de préservation ? Dans quelle mesure sont-ils susceptibles de fournir des informations nouvelles ou différentes sur l'activité humaine passée, non seulement pour la zone qui sera directement touchée, mais aussi dans un contexte plus large, régional, national ou même international ? Certains d'entre eux bénéficient-ils déjà d'une protection législative spécifique ? Quels sont les sites archéologiques ou autres, tombes et cimetières inclus, qui revêtent une signification spéciale pour les résidents locaux ? Le texte de Noemie Arazi, dans cet ouvrage, porte sur la manière dont ces questions peuvent être traitées dans un contexte archéologique spécifique, en l'occurrence l'Afrique centrale.

Même imparfaite, et qu'elle soit formelle ou informelle, une évaluation conforme à ces orientations est nécessaire pour établir des priorités pour la seconde phase de terrain

¹ Département d'Archéologie, Université d'Oxford, Grande-Bretagne et GAES, Université de Witwatersrand., Afrique du Sud.

destinée à atténuer les impacts. Dans certains cas, la valeur archéologique ou plus largement culturelle de certains sites ou monuments peut être telle que les développeurs doivent modifier leurs plans pour en éviter la destruction. S'il est cependant possible de redessiner des sections limitées d'une route ou d'un pipeline pour un coût relativement réduit, ce n'est généralement pas faisable pour beaucoup de projets, et évidemment pas pour les barrages, non seulement en raison de leur dimension, mais aussi du fait des engagements politiques et économiques déjà pris pour les construire. L'atténuation suppose donc fréquemment une approche sélective, qui choisit quelle fraction des sites archéologiques existants sera explorée ou documentée plus avant, et jusqu'à quel point. Dès lors, l'objectif est de combiner la minimisation des pertes potentielles de matériau archéologique, tout en assurant une vue d'ensemble aussi systématique que possible de l'archéologie de la zone. À cette difficulté, s'ajoute le fait que les fouilles archéologiques ne sont souvent entreprises qu'une fois qu'il a été décidé de réaliser un projet particulier ; leurs résultats ne peuvent donc pas influencer les discussions initiales quant à sa faisabilité pratique ou son opportunité environnementale. Néanmoins, s'ils sont minutieusement planifiés, les projets de développement peuvent fournir des ressources limitées et exceptionnelles pour explorer l'archéologie d'une région, au-delà des strictes limites des sites qui seront touchés par ces projets (MacEachern 2010 : 358).

III. QUI ÉTABLIT L'ORDRE DU JOUR ?

Les agendas des projets de gestion du patrimoine culturel sont donc *in fine* souvent établis par les développeurs, les archéologues ne pouvant que suivre après coup. Dans cette situation, il est par conséquent crucial d'expliquer clairement l'enjeu que représente le matériel archéologique, ainsi que le fait que le succès de l'atténuation des risques qu'il encourt pourra être porté – à vrai dire – au crédit de la firme, du bailleur ou de l'organisme public impliqué. Par ailleurs, en l'absence du principe du « pollueur-payeur » ou d'un dispositif national assez robuste pour garantir le respect de la législation sur le patrimoine, les archéologues peuvent se retrouver en position de faiblesse dans la négociation, lorsqu'ils recherchent des fonds pour couvrir les coûts de l'atténuation, entre autres, du fait que l'histoire ne s'arrête pas bien sûr à la seule extraction du sol des artefacts et autres découvertes : comme dans tout projet archéologique, le stockage à long terme, sûr mais accessible, des objets archéologiques découverts, des photos, des dessins et des autres artefacts issus du projet, ainsi que leur entretien, ont un coût (voir Kleinitz & Näser 2011 pour un exemple récent et célèbre où ces frais n'ont pas été adéquatement pris en charge). Lorsque les ressources pour accomplir ces tâches sont insuffisantes, ou dans les cas où la législation nationale

ne stipule pas encore où les « produits » du projet devraient être conservés, des dispositions appropriées doivent être identifiées et un financement attribué. De même, les développeurs, et parmi eux les bailleurs internationaux, peuvent ne pas réaliser qu'un important financement post-terrain est nécessaire pour analyser et publier les découvertes (voir *infra*). Pour atteindre ces objectifs et s'assurer de recevoir, en cas de besoin, une aide infrastructurelle suffisante des développeurs, les archéologues doivent se sentir prêts à plaider et argumenter sur des thèmes fondamentalement politiques, au-delà du registre purement académique. Il est essentiel aussi de faire du lobbying pour que l'évaluation des impacts archéologiques soit réalisée par des personnes formées à l'archéologie, ceci afin d'éviter des situations qui voient des projets être approuvés sans une enquête approfondie concernant le nombre et de la qualité des ressources patrimoniales risquant d'être détruites (cf. Arazi 2011).

IV. RENFORCER LES CAPACITÉS

En raison de la faiblesse des ressources disponibles pour la recherche archéologique dans la majeure partie de l'Afrique, ainsi que du niveau actuel de développement des infrastructures à travers le continent, les projets de gestion du patrimoine culturel pourraient énormément stimuler la croissance de l'archéologie via des processus de renforcement des capacités. De récentes initiatives réunissant des participants de plusieurs pays africains ont été décisives en la matière (Arazi 2009). Toutefois, que ce soit dans le cas de grands projets financés par des bailleurs de fonds, ou de projets de moindre dimension à financement commercial, il faudra en faire bien plus pour sortir du piège qui voit un petit nombre d'archéologues (souvent étrangers, ou blancs en Afrique australe), employer si nécessaire une force de travail nombreuse et relativement peu qualifiée, en proposant bien peu à ces individus en termes de responsabilités, et encore moins en termes d'apprentissage sur la conduite du travail de terrain archéologique. Des systèmes moins hiérarchiques, dans lesquels la charge des inventaires et des interprétations est plus largement partagée et les compétences sont transmises via une formation sur le tas peuvent aider, dans une certaine mesure, à renforcer les capacités à plus long terme (par exemple Arthur *et al.* 2011), même si les coûts en temps et en argent qui en résultent risquent de dissuader beaucoup d'archéologues aux orientations plus commerciales de s'engager dans cette voie. Heureusement, du moins en principe, un bailleur de fonds international majeur – la Banque mondiale – a récemment renouvelé son engagement en faveur du renforcement des institutions et de la formation grâce aux projets à dimension patrimoniale qu'il finance en Afrique et ailleurs (Arazi 2011).

V. LA QUESTION DE LA PUBLICATION

Une préoccupation majeure dans le cas de recherches de terrain initiées et financées par des développeurs concerne les modalités, et la possibilité même, de l'accès de la communauté archéologique aux résultats. Il y a plusieurs raisons à cela : les développeurs et bailleurs peuvent ne pas se sentir/être obligés de financer les publications en sus du terrain ou de l'analyse des résultats du terrain ; ils peuvent insister sur des clauses de confidentialité dans les contrats qui imposent des délais de publication et requièrent que les papiers soient approuvés avant leur sortie ; les archéologues privés peuvent manquer de temps ou de motivation pour publier, car cela ne contribue pas directement à leurs marges bénéficiaires ; et aussi, et peut-être surtout, le volume même de l'information générée, en particulier lorsque des études d'impact archéologiques constituent une obligation légale préalable à tout aménagement, excède les capacités des habituelles revues ou collections de monographies (voir chapitre 7).

Une solution consiste à exploiter les nouveaux médias électroniques et à mettre en ligne les rapports d'études d'impact sur internet, politique suivie par l'Agence sud-africaine des Ressources du Patrimoine (South African Heritage Resources Agency/ SAHRA). Un lien plus fort avec les départements d'enseignement des universités permet également de mettre à disposition les matériaux rassemblés dans le cadre de projets de gestion du patrimoine culturel pour d'autres recherches et études, même lorsque des financements spécifiques n'avaient pas été prévus à ces fins dans le budget initial du projet. Dans beaucoup de pays, des régulations plus précises et une supervision effective sont souhaitables si l'on veut s'assurer que les études d'impact archéologiques soient toujours à même de fournir *a minima* un ensemble cohérent d'observations et un catalogue des découvertes (voir aussi Lane, ce volume, pp. 79-85).

VI. GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL ET COMMUNAUTÉ

La nécessité de restituer les résultats des enquêtes archéologiques aux communautés au sein desquelles le travail a été effectué est à présent largement admise. Toutefois, dans la mesure où les projets financés par des développeurs et des bailleurs ont souvent un impact sur les communautés locales (en ce compris la destruction de sites à valeur culturelle, la perte de ressources économiques importantes, et même le déplacement physique), cette restitution est particulièrement importante dans le domaine de la gestion du patrimoine culturel. Les bonnes pratiques veulent que ces communautés soient consultées et informées à toutes les étapes du processus, que leur implication influe en retour sur le travail de terrain réalisé (ce qui inclut la création d'emplois et des possibilités de formation), et que les aspects du patrimoine culturel localement pertinents, par exemple le patrimoine vivant, soit pris en compte dans le travail d'investigation et de recension.

Si les archéologues ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas s'engager dans cette voie, ou s'ils sont perçus comme de simples agents des projets de développement faisant fi des intérêts des communautés, il n'est pas surprenant que les résidents locaux soient réticents à leur présence (Kleinitz & Näser 2011). Même si c'est difficile, la préservation d'une relative indépendance face à ceux qui *in fine* financent la recherche archéologique ou entreprennent le projet de développement en question peut donc se révéler essentielle pour garantir que la recherche se fasse de manière responsable au plan éthique et qu'elle implique la communauté (cf. MacEachern 2010).

BIBLIOGRAPHIE

Arazi, N. 2009. « Cultural research management in Africa : challenges, dangers and opportunities ». *Azania : Archaeological Research in Africa* 44 : 95-106.

Arazi, N. 2011. « Safeguarding archaeological cultural resources in Africa – policies, methods and issues of (non) compliance ». *African Archaeological Review* 28 : 27-38.

Arthur, C., Mohapi, M. & Mitchell, P.J. 2011. « Archaeology and dam projects in Lesotho ». *Conservation and Management of Archaeological Sites* 13 : 231-252.

Brandt, S.A. & Hassan, F.A. (éd.). 2000. *Dams and cultural heritage management*. Working paper submitted to the World Commission on Dams.

Chirikure, S. « “Where angels fear to tread” : ethics, commercial archaeology, and extractive industries in southern Africa ». *Azania : Archaeological Research in Africa* 49 : 218-231.

Kleinitz, C. & Näser, C. 2011. « The loss of innocence : political and ethical dimensions of the Merowe Dam archaeological salvage project at the Fourth Nile Cataract (Sudan) ». *Conservation and Management of Archaeological Sites* 13 : 253-280.

Lane, P.J. 2011. « Future urban growth and archaeological heritage management : some implications for research activity in Africa ». *Conservation and Management of Archaeological Sites* 13 : 134-159.

Lavachery, P., MacEachern, S., Bouimon, T. & Mbida Mindzie, C. 2010. *De Komé à Tribi : archéologie préventive le long de l'oléoduc Tchad-Cameroun, 1999-2004* Frankfurt : Afrika Magna Verlag.

Liverani, M., Cremaschi, M. & di Lernia, S. 2000. « The “archaeological park” of the Tadrart Acacus and Messak Settafet (south-western Fezzan, Libya) ». *Sahara* 12 : 121-140.

MacEachern, S. 2010. « Seeing like an oil company » CHM programme : Exxon and archaeology on the Chad Export Project ». *Journal of Social Archaeology* 10 : 347-366.

Ndlovu, N. 2014. « Contract archaeology in South Africa : some ethical concerns ». *Azania : Archaeological Research in Africa* 49 : 203-217.

ÉTUDE DE CAS : GESTION DU PATRIMOINE EN AFRIQUE CENTRALE

Noemie Arazi¹

INTRODUCTION

La gestion du patrimoine dans le cadre de projets d'infrastructures représente une préoccupation majeure pour les professionnels impliqués dans la sauvegarde des ressources archéologiques en Afrique. Même les sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial sont confrontés à l'essor du secteur infrastructurel sur le continent (à titre d'exemples récents, voir le paysage culturel de Mapungubwe en Afrique du Sud, et l'écosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda au Gabon).

Bien que tous les pays africains aient une législation nationale pour la protection du patrimoine culturel, nombre d'entre eux manquent encore de dispositifs réglementaires tels que des appels d'offres ouverts pour des évaluations du patrimoine culturel et des fouilles de sauvetage indépendantes. Ainsi, une grande part du travail de gestion des ressources culturelles (GRC), en particulier dans ses phases initiales, est effectuée dans le cadre d'études d'impact environnemental (EIE), où les professionnels du patrimoine travaillent généralement en tant que sous-traitants d'entreprises environnementales qui sont mandatées pour piloter les EIE d'un projet. Les paragraphes qui suivent constituent un compte rendu pratique de l'évaluation du patrimoine dans le cadre d'EIE, basé sur diverses expériences en Afrique centrale.

I. NÉGOCIATION

Un élément essentiel à prendre en compte pour un expert impliqué dans une étude d'impact du patrimoine culturel est l'évaluation du projet et de son client. Le projet émane-t-il du secteur public ou privé ? L'expérience personnelle montre que les projets du secteur public ont tendance à poser plus de problèmes, en particulier en ce qui concerne les retards, allant des dates de lancement du projet à l'approbation des rapports d'experts et des paiements.

Les projets du secteur public pourraient cependant être mieux adaptés à la mise en œuvre du sauvetage effectif de sites archéologiques identifiés au cours d'une EIE, dans la mesure où les institutions d'État adhèrent plus étroitement à la réglementation portant sur la sauvegarde de ses ressources culturelles. Les projets du secteur privé tendent à être gérés plus efficacement, en particulier si le client est

sensible aux politiques de sauvegarde environnementale, sociale et culturelle. Cependant, ils pourraient être moins enclins à mettre en œuvre des fouilles de sauvetage, puisque les ressources archéologiques situées dans la zone d'impact du projet constituent des ressources d'État. Cela dit, il n'y a pas de règles générales applicables à ces projets et tout (ou presque) dépend de l'expérience de l'autorité contractante dans la gestion de projets d'infrastructure à grande échelle, de la gestion financière du projet et de l'engagement du client à opérer selon les règles et les réglementations.

II. ZONE D'IMPACT

Les entreprises environnementales qui recourent à des sous-traitants en matière de patrimoine culturel ont tendance à rester vagues sur l'étendue de la zone d'impact d'un projet, afin de limiter au minimum la période de travail sur le terrain, ce qui influe évidemment directement sur le budget d'une telle étude. Il est donc recommandé d'acquérir autant d'informations que possible sur l'étendue de la zone d'impact du projet et sur ses caractéristiques végétales et topographiques, afin de proposer une offre réaliste concernant la durée du travail de terrain, la composition de l'équipe, les stratégies d'échantillonnage ultérieures et la budgétisation. Les informations sur l'extension et la topographie de la zone d'étude sont également des outils importants pour planifier une méthodologie. Si des études antérieures ont déjà été réalisées, la méthodologie doit inclure un examen de la littérature sur la zone d'étude, ainsi que les buts et objectifs de l'évaluation, la portée des travaux proposés et des détails sur les techniques de prospection et l'équipe du projet.

III. L'ÉQUIPE

Lors de l'organisation de l'équipe de sous-traitance pour une entreprise environnementale, il faut insister sur la nécessité d'avoir au moins deux experts, qui pourront couvrir plus de terrain et surtout identifier plus de sites qu'une seule personne formée. Dans la mesure du possible, un homologue local devrait également faire partie de l'équipe. Non seulement les experts des institutions nationales connaissent le contexte local beaucoup mieux que les expatriés, mais ils peuvent aussi jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation des clients et des organismes de financement aux programmes de suivi, quand ceux-ci sont nécessaires.

¹ Université libre de Bruxelles. Service Patrimoines, Musée royal de l'Afrique centrale, Belgique.

Ces derniers peuvent aller de la surveillance des constructions à la publication, en passant par les fouilles de sauvetage et la formation. Des étudiants des universités devraient également être impliqués, étant donné qu'une formation aux études d'impact du patrimoine culturel constitue une nécessité majeure pour de nombreux pays africains.

IV. DROITS D'AUTEUR

La question des droits d'auteur est primordiale, car la plupart des consultants doivent signer un accord de confidentialité et de droits d'auteur, par lequel la propriété de toutes les données obtenues revient au client. Dans ce cas, les professionnels du patrimoine doivent définir la durée de la convention de droits d'auteur, pour s'assurer que la publication des données sera possible après la période convenue. Ceci est d'une importance majeure, en particulier en Afrique, dans la mesure où beaucoup d'EIE sont effectuées dans des territoires dits « vierges », des zones qui n'ont fait l'objet d'aucun examen systématique par des professionnels du patrimoine.

V. BUDGET ET ÉQUIPEMENT

En ce qui concerne les salaires des experts, il faudrait prendre en compte les années d'expérience, les précédentes missions dans des projets similaires, le degré de sécurité de la zone d'impact du projet et les antécédents du client. Par exemple, une entreprise multinationale peut offrir de meilleurs salaires qu'un projet du secteur public financé par une institution gouvernementale. Il est également primordial d'acquiescer des informations sur les ressources disponibles dans la zone d'impact. Les projets miniers disposent en général déjà d'installations de base sur place : logements, cantines ou véhicules 4x4. Dans ce cas de figure, le budget peut être limité aux frais de voyage, de visas et de médicaments pour l'équipe. Si l'EIE a lieu dans un endroit encore dépourvu de ressources logistiques, l'expert du patrimoine devra organiser et budgétiser un véhicule, éventuellement un chauffeur, l'essence et les *per diem* de l'équipe. Des dispositions devront également être prises pour rémunérer un guide ou un informateur local pouvant accompagner l'équipe pendant la prospection et l'assister lors des entretiens avec les autorités et les communautés locales.

L'équipement de terrain élémentaire – GPS, sacs en plastique, échelles photographiques... – peut également être inclus dans le budget d'une étude d'impact du patrimoine, alors que l'équipement photographique et/ou les ordinateurs portables sont plus difficiles à budgétiser au cours de cette phase initiale.

La durée du projet a également des conséquences directes sur le budget. Généralement, les évaluations du patrimoine culturel comprennent une étude documentaire, du travail

de terrain et des rapports. L'étude documentaire peut être menée par une seule personne, alors que le travail de terrain est réalisé par toute l'équipe. Les rapports concernent les principaux experts.

VI. SÉCURITÉ

De nombreux projets de développement d'infrastructures se déroulent dans des zones de conflit ou post-conflit, souvent éloignées des régions les plus peuplées et des centres de soins de santé. Le projet de sauvetage archéologique pour le barrage de Lom Pangar, mené actuellement dans l'est du Cameroun par une équipe de dix archéologues, en est une bonne illustration. Le pays vit actuellement sous la pression intense des incursions régulières de Boko Haram dans le nord, de l'instabilité politique qui agite la République centrafricaine voisine (RCA) et de l'afflux considérable de réfugiés en provenance du Nigeria, du Tchad et de la RCA (Simms 2014). Même si l'équipe de Lom Pangar n'a été jusqu'à présent qu'indirectement touchée par ces événements, elle doit veiller en permanence aux questions de sécurité, en particulier lorsque démarrera la prospection de la zone du réservoir, une région isolée qui comporte peu ou pas de couverture de téléphonie mobile.

VII. PRÉPARATION

Une fois qu'un contrat d'évaluation du patrimoine culturel a été signé et que les dates du travail de terrain ont été fixées, des cartes topographiques de la zone d'étude sont requises avant de débiter le travail de terrain, afin de planifier les stratégies d'enquête.

Pour l'étude documentaire, deux types de données sont généralement analysées : des données issues de publications, telles que des articles et des ouvrages, des données non publiées et des collections entreposées dans les musées et les archives des musées. Pour ce qui est du premier type de données, les références bibliographiques sont accessibles pour la plupart des pays depuis les bibliothèques universitaires et/ou les bases de données sur Internet. En l'absence de toute enquête antérieure sur ce qui constitue la zone d'impact immédiat d'un projet d'infrastructure, les données publiées sur les régions voisines doivent être consultées. L'évaluation de documents doit aussi intégrer la littérature anthropologique et celle de l'histoire de l'art, car les espaces et objets d'importance culturelle ou spirituelle/religieuse pour les communautés locales constituent des éléments essentiels d'une évaluation du patrimoine dans le cadre d'une EIE. Les archives et collections de musées peuvent apporter des données complémentaires portant sur des matériaux non publiés.



Fig. 1. Marche sur le terrain le long de lignes sur sol labouré à Tenke Fungurume dans la province du Katanga en RDC. (Photo © N. Arazi.)

VIII. TRAVAIL DE TERRAIN

Une fois sur le terrain, les situations peuvent varier considérablement en fonction de la présence ou de l'absence de camp de base dans la zone d'impact d'un projet. S'il y en a un, ce qui, comme mentionné plus haut, est généralement le cas pour les projets miniers, l'équipe du patrimoine culturel peut être rejointe par un agent de santé et de sécurité, qui offre habituellement une séance d'initiation aux règles et règlements concernant la sécurité, la conduite, et d'autres questions de sûreté sur les concessions minières. Au cours du travail sur Tenke Fungurume, dans la province du Katanga en République démocratique du Congo (RDC), qui constitue la plus grosse exploitation minière de cuivre et de cobalt du pays, notre équipe a été affectée au département Environnement de cette entreprise. Nous fournissions des rapports quotidiens à son directeur exécutif, afin de le tenir informé de nos progrès, tandis que nous bénéficions d'une assistance en cas de problèmes d'ordre logistique. Nous étions également en contact avec le service social de l'entreprise minière qui nous a donné des conseils au sujet des autorités locales qui habitent la concession minière et nous a assistés dans l'organisation de réunions avec ces autorités et les communautés. En l'absence d'un camp de base ou de toute autre assistance logistique de la part de l'autorité contractante, l'équipe doit faire face aux questions de location de voiture, de carburant, d'hébergement et de nourriture, ce que nous avons expérimenté lors de l'EIE du projet hydroélectrique de Lom Pangar au Cameroun.

Concernant les aspects techniques du travail de terrain, l'objectif général de toute étude d'impact du patrimoine est d'identifier l'importance archéologique et culturelle potentielle de la zone destinée au développement, ce qui implique

en général des travaux d'aménagement et de construction de routes. L'évaluation permet de déterminer si la zone d'impact est susceptible de comporter des ressources archéologiques importantes, et de faire des recommandations au sujet des restes archéologiques, qui pourront soit être contournés, soit nécessiter des fouilles avant le démarrage des travaux. Compte tenu de l'ampleur des terrains pouvant être touchés par des opérations de développement, l'objectif principal est de couvrir autant d'espace que possible. À Tenke Fungurume par exemple, trois procédures ont été testées : les transects, les enquêtes sur la zone concernée et les enquêtes thématiques.

Les transects, qui consistent à marcher en quadrillant le terrain ou en suivant des lignes, fonctionnent mieux sur des terres labourées ou sur des surfaces comportant peu de végétation (**fig. 1**). Les enquêtes sur zones, qui visent à couvrir systématiquement une partie spécifique de la zone d'étude, généralement plus grande qu'un transect, ne s'avèrent pas être la méthode la plus efficace à Tenke Fungurume, en raison de la superficie même de la zone d'impact et du fait qu'aucune découverte importante n'y a été réalisée. Les enquêtes thématiques, impliquant la recherche de matériel archéologique à des emplacements particuliers dans le but de tester des hypothèses sur les usages passés de ces espaces, se sont avérées efficaces en complément des transects. Dans ce dernier cas, nous nous sommes concentrés sur les zones à proximité de sources d'eau et de termitières afin d'identifier des sites métallurgiques potentiels.

Les entretiens constituent un autre élément clé dans une évaluation du patrimoine, car ils fournissent des informations utiles à la localisation des sites ayant une valeur culturelle ou spirituelle/religieuse pour les communautés locales. Dans le cas de l'étude de Tenke Fungurume, la plupart des entretiens ont été réalisés auprès des chefs de village, connus dans la région en tant que « chefs de terre » et « chefs de localité ». D'autres points pouvant être abordés au cours de ces entretiens concernent l'histoire locale et le peuplement de la zone.

Chaque site ou lieu découvert doit être enregistré au moyen d'un GPS portatif, de manière à ce que les sites identifiés puissent ensuite être cartographiés sur des cartes géo-référencées. Il convient cependant de souligner que, dans le cas d'une enquête archéologique de terrain, les résultats représentent uniquement un échantillon du potentiel archéologique d'un paysage donné. En d'autres termes, on pourrait revenir sur la même zone, à différentes périodes de l'année, pendant plusieurs années consécutives, et trouver de nouveaux sites, en raison des changements que connaît la couverture végétale selon les saisons, ou selon des modifications induites par l'homme (**fig. 2 et 3**).



Fig. 2. Première enquête de terrain à Tenke Fungurume (RDC) durant le mois de décembre, montrant un couvert végétal abondant (et des dépôts de cuivre à l'arrière-plan). (Photo © N. Arazi.)



Fig. 3. Deuxième enquête de terrain à Tenke Fungurume (RDC) durant le mois de septembre, après un incendie d'origine humaine lié à l'agriculture sur brûlis. Même si la visibilité globale était meilleure que lors de la première saison sur le terrain, le sol noirci tendait à dissimuler les vestiges archéologiques. (Photo © N. Arazi.)

Pour les paysages à visibilité faible comme les zones forestières, les méthodes de sondage telles que le carottage et les tranchées exploratoires peuvent constituer des outils efficaces dans le cadre d'enquêtes archéologiques. Leur application systématique est cependant souvent trop chronophage, par rapport aux contraintes en matière de durée et de personnel affecté aux études d'impact du patrimoine. Par conséquent, les activités d'enquête dans les environnements forestiers, comme ce fut le cas pour le projet hydro-électrique de Lom Pangar, ont tendance à se concentrer sur des segments de routes et des champs cultivés, ainsi que sur la présence d'espèces d'arbres d'origine anthropologique pour la découverte de sites, ou au moins d'indices d'activités humaines anciennes.

IX. RAPPORTS

Une fois le travail de terrain accompli, toutes les données recueillies doivent être assemblées, analysées et présentées dans un rapport. La structure d'un rapport d'évaluation du patrimoine contient des sections standard portant sur la méthodologie et l'approche, la description des sites et la présentation des résultats, les cartes géo-référencées des sites identifiés, avec leur emplacement dans la zone d'impact, ainsi que des photos des sites et des matériaux de surface. Mais il comporte également des sections distinctes, qui sont spécifiques au cadre d'une EIE. Celles-ci incluent les aspects administratifs et réglementaires de la préservation du patrimoine et la politique opérationnelle des bailleurs de fonds, auxquels le client adhère en matière de gestion du patrimoine culturel ; une classification des sites, selon leur importance scientifique et culturelle, et l'intervention requise (voir la charte de l'ICOMOS Australie, dite « charte de Burra », pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle, International Council on Monuments and Sites 1999 ; pour un exemple spécifique, voir Heritage Council of New South Wales 2009) ; et enfin une évaluation des impacts négatifs potentiels du projet sur les ressources culturelles de la région, ainsi que les mesures d'atténuation pour limiter ces effets néfastes. Cette dernière doit inclure une estimation à la fois des impacts directs associés à la destruction ou la perturbation physique et des impacts indirects causés par des changements dans la topographie, le niveau des nappes phréatiques et les pratiques d'utilisation des terres liées au développement (voir Cultural Heritage in Environmental Assessment 1994). Les mesures appropriées favorisant l'atténuation de ces impacts peuvent inclure : l'évitement des sites, la surveillance des travaux, des fouilles de sauvetage, la stabilisation du sol et de la roche, l'application des procédures de découverte archéologique *fortuite* ainsi que le renforcement des capacités des institutions impliquées dans la gestion du patrimoine. Cette dernière mesure s'applique généralement aux pays qui manquent de capacités institutionnelles en la matière.

CONCLUSION

Il a été démontré que les évaluations du patrimoine dans le cadre de l'EIE suivent des procédures génériques telles que définies par le processus EIE (voir Abaza *et al.* 2004). Les rapports s'efforcent d'être, selon les propos de l'Association internationale de l'Évaluation d'Impact, « raisonnés, rigoureux, pratiques, pertinents, économes, efficaces, etc. » (International Association for Impact Assessment 1999) ; par conséquent, les professionnels du patrimoine doivent faire preuve d'un fort pragmatisme pour atteindre les objectifs et les résultats escomptés. En effet, il convient de garder

à l'esprit que les projets du secteur privé ne visent pas à financer, tout comme ceux du public, des programmes de recherche archéologique, coûteux et chronophages, mais les mesures les plus efficaces et les plus économiques permettant de se conformer aux normes nationales et internationales en matière de préservation du patrimoine. Pour en revenir aux études de cas de ce chapitre, il est intéressant de noter les points suivants : le projet hydroélectrique de Lom Pangar, qui émane du secteur public, bénéficie désormais d'un programme considérable de fouilles de sauvetage, en cours, malgré d'importants retards. En revanche, Tenke Fungurume, projet du secteur privé, n'a jusqu'à présent pas lancé de processus d'atténuation, en dépit de l'identification de plus d'une centaine de sites archéologiques.

BIBLIOGRAPHIE

Abaza, H., Bisset, R. & Sadler, B. 2004. *Environmental Impact Assessment and Strategic Environmental Assessment : Towards an Integrated Approach*. Genève : United Nations Environment Program (<http://www.unep.ch/etu/publications/textONUbr.pdf>, consulté le 10.09.2014).

Cultural Heritage in Environmental Assessment. 1994. EnvironmentalAssessmentSourcebookUpdate. Environment Department, The World Bank. <http://siteresources.worldbank.org/INTSAFEPOL/1142947-1116497775013/20507410/Update8CulturalHeritageInEASeptember1994.pdf>, consulté le 05.09.2014.

(<http://siteresources.worldbank.org/INTSAFEPOL/1142947-1116497775013/20507410/Update8CulturalHeritageInEASeptember1994.pdf>)

Heritage Council of New South Wales. 2009. *Assessing Significance for Historical Archaeological Sites and Relics* (<http://www.environment.nsw.gov.au/resources/heritagebranch/heritage/ArchSignificance.pdf>, consulté le 10.09.2014).

Principles of Environmental Impact Assessment Best Practice (http://www.iaia.org/Members/Publications/Guidelines_Principles/Principles%20of%20IA.PDF, consulté le 27.09.2014).

Ndoro, W., Mumma, A. & Abungu, G. (éd.). 2008. *Cultural Heritage and the Law. Protecting Immovable Heritage in English-Speaking Countries of Sub-Saharan Africa*. Rome : ICCROM, coll. « Conservation Studies », vol. 8 (http://www.iccrom.org/ifrcdn/pdf/ICCROM_ICSO8_CulturalHeritageandLaw_en.pdf, consulté le 01.09.2014).

Pope, J., Bond, A., Morrison-Saunders, A. & Retief, F. 2013. « Advancing the theory and practice of impact assessment : Setting the research agenda ». *Environmental Impact Assessment Review* 41 : 1-9.

(http://disciplinas.stoa.usp.br/pluginfile.php/127572/mod_resource/content/1/Pope%20et%20al.%20-%202013%20-%20Advancing%20the%20theory%20and%20practice%20of%20impact%20assessment%20Setting%20the%20research%20agenda.pdf, consulté le 30.09.2014).

Rakotomamonjy, B. (éd.). 2009. *Protection juridique du patrimoine culturel immobilier : orientations pour les pays francophones de l'Afrique sub-saharienne*. Rome : ICCROM, coll. « Conservation Studies », vol. 9 (http://www.iccrom.org/ifrcdn/pdf/ICCROM_ICSO9_ProtectionJuridique_fr.pdf, consulté le 01.09.2014).

Simms, M. 2014. « Boko Haram threat grows as Cameroon comes under pressure ». *Human Security Centre, Defence and Security* 3 (9) (<http://www.hscentre.org/sub-saharan-africa/boko-haram-threat-grows-cameroon-comes-pressure/>, consulté le 21.09.2014).

International Council on Monuments and Sites. 1999. *The Australian ICOMOS Charter for Places of Cultural Significance* (http://australia.icomos.org/wp-content/uploads/BURRA-CHARTER-1999_charter-only.pdf, consulté le 26.09.2014).

International Association for Impact Assessment. 1999.

ARCHÉOLOGIE DE SAUVETAGE ET DE PRÉVENTION : ROUTES, CENTRALES THERMIQUES ET CARRIÈRES

Richard Oslisly¹

INTRODUCTION

Depuis près de quinze ans, avec l'aide de la coopération internationale, de consortiums et de bailleurs de fonds, l'archéologie de prévention et de sauvetage s'est fortement développée en Afrique. Le Cameroun et le Gabon, par exemple, ont développé de grands projets d'infrastructures : pipelines, routes, centrales thermiques, barrages, carrières... Ces grands chantiers sont réalisés en respectant l'objectif d'intérêt général de sauvegarde du patrimoine national, grâce au développement d'une archéologie de sauvetage dans certains cas (découvertes après ou pendant les travaux) et, depuis peu, d'un véritable volet d'archéologie préventive. C'est grâce au respect des lois de protection du patrimoine culturel lors des grands travaux publics et à l'instauration systématique d'un volet d'archéologie préventive dans l'étude d'impact environnemental et social (EIE) et dans le programme de gestion environnementale et sociale (PGES) correspondant aux mesures de compensation que sont financées les opérations de diagnostic, de sondages et de fouilles archéologiques. La question fondamentale, lors de ces EIE, sera de savoir quelles seront les procédures (diagnostic) et les méthodes (lecture du paysage) qui nous conduiront à découvrir des sites archéologiques et à les classer en fonction de leur priorité. Nous verrons ensuite à travers trois exemples d'archéologie de sauvetage et d'archéologie préventive comment on a appliqué la méthodologie de recherche dans le contexte forestier d'Afrique centrale.

I. DIAGNOSTIC DE L'ÉTUDE D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Avant de nous rendre sur la zone qui va être impactée, un état des lieux s'impose, impliquant un travail préparatoire qui va consister à rechercher :

- la bibliographie spécifique (rapports, articles...) sur Internet, en utilisant une lecture croisée des références ;
- une bonne couverture géographique de la zone avec des cartes topographiques à différentes échelles afin d'obtenir les toponymes et d'apprécier les types de reliefs ;
- une image satellitaire récente de la région (sites gratuits sur Internet), car en Afrique centrale les fonds de cartes topographiques sont très souvent anciens ;
- une cartographie des formations végétales pour affiner la

lecture des paysages et mieux appréhender les us et coutumes des populations en rapport avec leur environnement ;

- une carte pédologique qui nous renseignera sur la qualité du sol, (un sol riche a pu générer des cultures anciennes) et les zones hydromorphes de bas-fonds pour les argiles (poterie) ;
- une carte géologique qui facilitera la détermination des matériaux utilisés par les hommes de la Préhistoire et la localisation des formations minérales (métallurgie du fer).

II. MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN : COMMENT TROUVER ET OÙ CHERCHER ?

Après avoir analysé les données cartographiques qui couvrent le futur projet, il va falloir repérer les zones qui pourraient avoir un potentiel archéologique. En Afrique centrale forestière, 90 % des sites archéologiques recensés (Oslisly & White 2003) ont été découverts sur des sommets de collines en forme de demi-oranges relativement proches d'un cours d'eau permanent et sur les lignes de crêtes. Lors des phases de prospection, il faudra examiner les talus de routes en apportant une attention spécifique aux sommets collinaires et aux zones d'emprunts latéritiques.

Il faut en outre des connaissances botaniques succinctes, car certains arbres sont des indicateurs de présence humaine ancienne ; par exemple, si vous trouvez sur un sommet de colline des palmiers *Elaeis guineensis* associés à des manguiers *Mangifera indica* et à des safoutiers *Dacryodes edulis*, vous êtes en présence d'un vieux village abandonné. Toujours sur ces sommets de collines, si vous trouvez des peuplements purs d'Okoumés *Aukoumea Klaieneana* ou d'Azobés *Lophira Alata*, vous êtes vraisemblablement en présence d'une ancienne zone d'agriculture sur brûlis ou d'un ancien village ; ces espèces sont héliophiles et s'implantent facilement dans les zones qui ont été déforestées par l'homme. En fonction des écorégions d'Afrique centrale, il y a évidemment sur ces collines d'autres espèces d'arbres indicatrices de présence humaine, comme le Moabi *Baillonella toxisperma*, l'Aiélé *Canarium schweinfurthii*, l'Ayouis *Triplochiton scleroxylon*, le fromager *Ceiba pentandra*, et/ou le dragonnier *Dracaena arborea* (Oslisly & White 2003).

Cette méthode de découverte, qui fait concourir plusieurs disciplines, nous l'avons appelée « Lecture des paysages ». Pour vérifier son bien-fondé, il vous suffira d'utiliser une tarière et de creuser, selon un transect ou un carroyage, des trous qui vous révéleront, presque à coup sûr, la présence de charbon de bois et parfois de tessons de poteries.

¹ Institut de Recherche pour le Développement, UMR 208 IRD/MNHN, Patrimoines locaux, Agence nationale des Parcs nationaux, BP 20379 Libreville, Gabon.

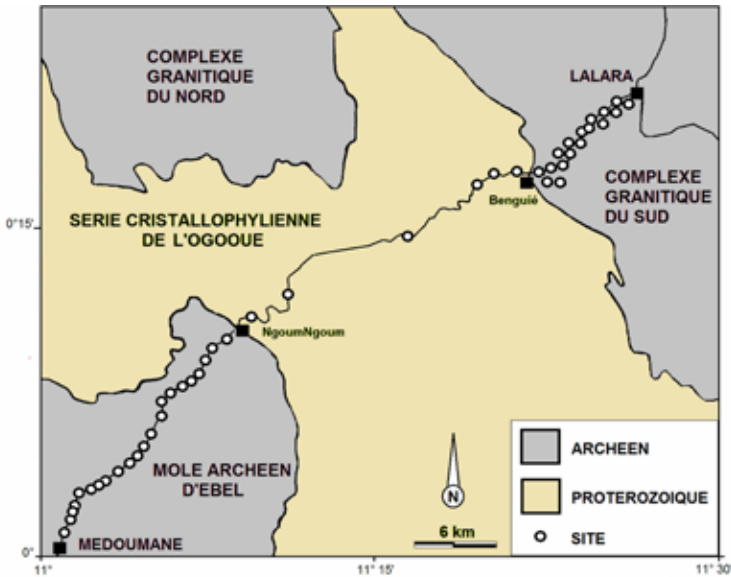


Fig. 1. Localisation de l'axe routier et des sites archéologiques sur la carte géologique. (© R. Oslisly.)

III. CLASSER LES SITES

Durant la phase du diagnostic archéologique et en fonction du nombre d'artefacts, de leurs spécificités, telles que la diversité des décors et des formes des poteries ou la quantité et la qualité des pièces taillées, ainsi que de leur répartition spatiale et stratigraphique, on cherchera à classer les sites par « priorité », notion qui est fondamentale pour les décideurs et constructeurs.

Priorité basse : on sous-entend que le site a une petite superficie avec quelques artefacts et ne nécessitera pas de fouille.

Priorité moyenne : les sites de cette catégorie sont d'étendue moyenne et seront fouillés ultérieurement ; il s'agit le plus souvent de sites dont les vestiges les plus nombreux sont situés en dehors de la zone d'emprise.

Priorité haute : ce sont des sites riches en vestiges qui seront fouillés en premier lieu, car ils sont souvent situés dans la zone d'emprise du projet de construction.

Chaque site découvert sera également nommé en reprenant le toponyme le plus proche sur la carte topographique, positionné en coordonnées géographiques à l'aide du GPS et enregistré sur une fiche.

Nous allons, examiner les résultats obtenus grâce à cette méthode de recherche, à travers trois cas spécifiques : un axe routier gabonais qui a connu une archéologie de sauvetage, le site de construction d'une centrale thermique au Cameroun et le site d'une ouverture de carrière au Gabon, qui ont connu tous deux une archéologie préventive.

A. Cas de l'axe routier Médoumane-Lalara au Gabon (de 9 000 avant J.-C. au Subactuel)

La méthode de la lecture des paysages nous a permis de découvrir 52 sites sur cet axe routier long de 84 km au centre du pays. Les talus du tronçon ont été parcourus minutieu-



Fig. 2. Mpolongwé : découverte d'une structure en fosse (tache foncée) dans la tranchée. (Photo © R. Oslisly.)

sement pour obtenir le meilleur diagnostic archéologique. La localisation des sites sur l'axe routier permet de définir trois zones : d'est en ouest, la zone 1, de Médoumane à Ngoumngoum, propose 29 sites, la zone 2, de Ngoumngoum à Benguié, seulement 6 sites et la zone 3, de Benguié à Lalara, 23 sites. En positionnant les sites sur la carte géologique, on s'aperçoit que les zones 1 et 3 sont localisées sur des formations archéennes donc anciennes (fig. 1), avec de nombreuses collines en demi-oranges séparées par un réseau hydrographique très développé propice à l'établissement de villages. Pour la zone 2 ce sont des formations géologiques plus récentes (du Protérozoïque) qui montrent des reliefs acérés et pentus, plus favorables aux passages des populations (Oslisly & Assoko 2006). Sur cet axe routier long de 84 km, 56 sites et 2 mines d'extraction du minerai de fer ont été découverts, ce qui nous donne un site tous les 1 500 m.

B. Cas de la centrale thermique de Mpolongwé au Cameroun (10 000 avant J.-C à 400 après J.-C.)

À la demande de la société d'électricité AES Sonel, nous avons procédé en 2010 à une phase de prospection sur le futur emplacement de la centrale thermique de Mpolongwé, caractérisé par deux collines en demi-orange entourées d'un cours d'eau permanent. Le diagnostic s'est avéré positif par la découverte de structures en fosse et d'un niveau de pierre taillée. Après la phase de déforestation des 22 hectares, nous avons débuté le travail en étroite collaboration avec l'entreprise de construction qui a terrassé progressivement la colline principale par bandes de 2 m de large sur 40 m de long, afin d'aplanir la plateforme. Dès le premier coup de pelle de l'excavatrice, les premières fosses sont apparues (fig. 2), aussitôt balisées et protégées et, par après, fouillées (fig. 3).



Fig. 3. Mpolongwé : phase de fouille en quadrillage. (Photo © R. Oslisly.)



Fig. 4. Mikaka : vue aérienne par drone des zones Z1 et Z2 mises en protection ; les rectangles correspondent aux sondages réalisés lors de la phase de diagnostic (adapté de COMILOG par R. Oslisly).

Au cours de ces travaux, 50 structures archéologiques ont été découvertes, correspondant à 37 fosses, 12 niveaux archéologiques et une forge. Les vestiges matériels (392 kg) étaient constitués d'éclats de pierres taillées, de fragments de poteries, de faïence, de restes d'activité métallurgique (outils de fer), de perles et de verre.

C. Cas de la carrière de Mikaka au Gabon (11 000 à 6 000 avant J.-C.)

Lors de l'étude d'impact environnemental réalisée en 2013 pour la future carrière d'exploitation du quartz par la compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG), de nombreux éclats de pierres taillées en jaspe ont été découvertes, gisant sur les dalles rocheuses du terrain concerné par le permis d'exploitation. Dans le cadre du programme de gestion environnemental et social (PGES), la société COMILOG

s'est engagée à financer un projet d'archéologie préventive.

La phase de diagnostic préliminaire a permis de définir une première zone (Z1) en forme de tertre où 4 sondages ont été réalisés (**fig. 4**) ; ces derniers ont révélé dans leur profil plusieurs niveaux, dont le plus ancien fut daté de 9500 ans avant J.-C. Cette zone a été grillagée par mesure de protection. Pour la deuxième zone (Z2) correspondant à la future station technique, un diagnostic plus poussé a été mené avec le concours d'un tractopelle qui a facilité le creusement de 41 fosses pour un volume de 246 m³ sur une superficie de 3000 m² et occasionné la découverte de près de 1 000 pierres taillées. Cette deuxième zone a été également pour partie mise sous protection en vue de futures campagnes de fouilles. Mikaka est le premier site en plein air comportant des niveaux d'occupation de chasseurs cueilleurs tailleurs de pierre s'étageant de 3 000 à 9 500 ans avant J.-C.

Ces trois exemples illustrent parfaitement l'importance d'une méthodologie de recherche axée sur la pluridisciplinarité dans un contexte environnemental forestier.

Par ailleurs, l'archéologie préventive permet d'accéder aux données qu'il aurait été difficile à l'archéologie classique de fournir. Les zones considérées comme inaccessibles ont fait l'objet de prospections et de fouilles grâce à l'ouverture des zones forestières par les engins de terrassements. Lors de chaque projet, l'archéologie préventive s'avère une expérience très positive et démontre qu'il est possible, sans impacts économiques préjudiciables, d'avoir une collaboration fructueuse entre scientifiques et acteurs du développement. Elle participe en outre à la formation pratique des étudiants grâce à de fréquentes missions sur le terrain et contribue ainsi à l'obtention de diplômes académiques.

BIBLIOGRAPHIE

Oslisly, R. 2010. « Une décennie d'archéologie de sauvetage et préventive au Cameroun (2000-2010) ». *Les Nouvelles de l'archéologie* 120-121 : 75-80.

Oslisly, R. 2014. « L'archéologie préventive en Afrique centrale (Cameroun et Gabon) : un outil de développement ». In J.-C. Galipaud & D. Guillaud (éd.), *Une Archéologie pour le développement*. Marseille : Éditions La Discussion (Coll. « Patrimoines »), pp. 143-154.

Oslisly, R. & Assoko Ndong, A. 2006. *Archéologie de sauvetage sur la route Médoumane-Lalara, vallée de l'Okano, Gabon*. Libreville : WCS Éditions.

Oslisly, R. & White, L. 2003. « Étude des traces de l'impact de l'homme sur l'environnement au cours de l'Holocène dans deux régions d'Afrique centrale forestière : la réserve de la Lopé (Gabon) et le sanctuaire du Banyang Mbo (Cameroun) ». In A. Froment & J. Guffroy (éd.), *Peuplements anciens et actuels des forêts tropicales*, Marseille : IRD Éditions, pp. 77-87.

GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL EN AFRIQUE : LE CAS DE L'IFAN AU SÉNÉGAL

Ibrahima Thiaw¹

INTRODUCTION

Dès sa création en 1936, l'IFAN (alors Institut français d'Afrique noire ; depuis 1966 Institut fondamental d'Afrique noire) se dote d'un personnel constitué de professionnels et d'amateurs intéressés par l'inventaire, la collecte et la sauvegarde des ressources patrimoniales. Ce personnel, surtout composé d'expatriés, sera le premier à lutter pour la défense et la préservation du patrimoine archéologique, dans un contexte où la discipline n'avait pas de profondeur historique. Les populations locales n'étaient associées aux travaux que comme ouvriers ou, au mieux, comme informateurs.

Aujourd'hui encore, les professionnels demeurent les seuls véritables acteurs de la sauvegarde des ressources archéologiques au Sénégal. Les activités de l'IFAN se résument toujours à des collectes et des inventaires de faible envergure, ainsi qu'à la gestion des collections déjà acquises. La participation à des programmes internationaux, souvent initiés par des universités ou par des instituts de recherche d'Amérique du Nord ou d'Europe, reste la principale source de renouvellement des collections et des savoirs archéologiques (Thiaw 2012).

Depuis cinq ans cependant, se met en place un programme d'archéologie préventive offrant ses services aux développeurs dont les activités constituent une menace pour les ressources patrimoniales. En même temps, l'IFAN essaie de renouer avec les services de l'État qui reste son premier bailleur. Mais, contrairement au gouvernement colonial, l'État postcolonial ne lui confie aucune mission précise.

Cet article examine l'engagement du laboratoire d'archéologie de l'IFAN dans la gestion patrimoniale au Sénégal. Ses missions dépendent des besoins des administrations, coloniale ou postcoloniale, qui ont cherché à assurer leurs politiques d'exploitation et de mise en valeur des territoires sous leur juridiction. Après son rattachement à l'université de Dakar en 1959, l'IFAN sera progressivement relégué aux oubliettes. Se pose alors la question du rôle social de l'université dont l'une des missions essentielles est d'être au service des communautés là où elles se trouvent. Ici nous analyserons, d'une part, les tensions entre le cadre normatif et le cadre opérationnel et, d'autre part, les enjeux, les opportunités et les pratiques de l'archéologie

préventive au Sénégal, où les acteurs à l'échelle communautaire restent encore peu engagés et disposent de faibles marges de manœuvre. L'expérience acquise au cours des cinq dernières années par le laboratoire d'archéologie de l'IFAN nous sert de prétexte pour réfléchir sur le futur de l'archéologie préventive au Sénégal.

I. MANQUE DE SYNERGIE ENTRE INSTANCES ADMINISTRATIVES ET OPÉRATIONNELLES

Le premier cadre réglementaire, source d'une gestion patrimoniale contraignante à laquelle les principaux acteurs devaient se conformer, a été ébauché pendant la période coloniale. Après l'Indépendance en 1960, l'un des obstacles majeurs au développement d'une archéologie préventive restait le flou juridique entre l'appareil administratif géré par le ministère de la Culture à travers la direction du Patrimoine et la branche opérationnelle de la recherche archéologique, à savoir le laboratoire d'archéologie de l'IFAN adossé à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

La législation postcoloniale reste figée depuis la loi 1971-12 qui régleme les fouilles et découvertes (Naffé *et al.* 2008). Sur le plan opérationnel, elle ne s'appuie sur aucune administration territoriale, et la gestion reste centralisée au niveau de la direction du patrimoine culturel. Il n'y a pas de synergie entre les instances administratives (direction du Patrimoine culturel) et opérationnelles (IFAN), même si, depuis quatre ans, ces deux structures sont dirigées par un seul individu. Il en résulte que beaucoup de pillages et de destructions passent inaperçus.

Dès le milieu du XX^e siècle, les différents inventaires des ressources patrimoniales ont dessiné des cartographies offrant à l'administration territoriale les instruments nécessaires pour instaurer une politique de gestion des ressources. À la fin des années 1950, la plupart des cartes topographiques mentionnaient les ruines et sites historiques, de même que les lieux de culte tels que bois sacrés, mosquées, églises, cimetières, etc. On note cependant une plus grande attention pour le patrimoine immatériel que pour les sites archéologiques (Arazi & Thiaw 2013).

Les inventaires à caractère national ou régional se sont multipliés depuis les années 1970. Ils ont permis de consolider la carte archéologique du Sénégal, même si le laboratoire d'archéologie n'a pas été associé au dernier d'entre eux, initié par la direction du Patrimoine en 2003. Cependant, ces efforts n'ont pas abouti à l'élaboration d'une base

¹ Laboratoire d'Archéologie, IFAN/Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.



Fig. 1. Visite des tumuli de Ndayane, Diourbel, Sénégal. (Photo © I. Thiaw.)

de données nationale qui aurait pu servir d'outil de gestion patrimoniale. La direction du patrimoine se contente d'octroyer des permis de recherche sans se soucier du suivi et de la gestion des bases de données. Le laboratoire d'archéologie, quant à lui, enrichit ses collections, mais peine à les organiser, faute d'espace et de moyens. Au plan opérationnel, les actions de l'IFAN en matière de préservation culturelle se résument toujours à la collecte et au sauvetage.

II. ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE AU SÉNÉGAL : PRATIQUES, OPPORTUNITÉS ET ENJEUX

La première expérience en archéologie préventive au Sénégal remonte au milieu des années 1990 avec le Consortium SNC-Lavallin/BCEOM dans le cadre du projet du canal du Cayor. Les travaux, qui ont essentiellement consisté en une prospection, étaient dirigés par Massamba Lame. Il aura fallu attendre dix ans pour voir se développer une seconde expérience avec Oromin Joint Venture Group (OJVG). En 2009, une équipe internationale composée de SRI Inc., de Nexus Heritage et du laboratoire d'archéologie de l'IFAN Cheikh Anta Diop entreprit l'évaluation des ressources patrimoniales dans le périmètre minier d'OJVG, sis à Sabodala au Sénégal oriental. La collaboration avec SRI Inc. et Nexus Heritage a été plus tard mise à l'épreuve par les réticences du développeur à recourir à des experts internationaux plus coûteux. Cette expérience pionnière a contribué au développement professionnel avec la formation de la dizaine d'étudiants. Elle s'est poursuivie en dehors du Sénégal et a permis un renforcement des capacités, jetant les bases d'une archéologie préventive.

Depuis, le laboratoire d'archéologie de l'IFAN a progressivement développé des programmes de collaboration avec d'autres cabinets locaux ou internationaux, pour s'assurer que le volet culturel soit pris en charge dans les études environnementales et sociales menées dans le cadre des grands

travaux. Il continue à miser sur la formation des étudiants pour bâtir une équipe opérationnelle capable d'intervenir au Sénégal et ailleurs (**fig. 1**). Il offre aux étudiants des opportunités pour les travaux de terrain qui font souvent défaut dans les programmes d'enseignement à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Aujourd'hui, en dépit de quelques réticences, nombre de compagnies minières ont progressivement intégré le volet archéologique dans les études d'impact environnemental et social. Cependant, ces progrès n'ont pas encore incité le ministère de la Culture et la direction du Patrimoine à s'impliquer activement dans le processus, et notamment dans l'évaluation des rapports et le suivi des recommandations.

Il en résulte que les impacts économiques et culturels de ces études restent encore très négligeables. Ainsi, l'archéologie préventive se limite toujours à des prospections de faible envergure, afin de respecter les exigences des bailleurs et d'obtenir une licence d'exploitation. La non-implication des pouvoirs publics dans le processus fait que les recommandations de la phase de préfaisabilité sont rarement suivies.

D'autre part, certaines prises de décision requièrent la coopération entre les différentes parties prenantes, les services compétents de l'État, le bailleur et le développeur. Les critères de classement, la détermination de l'importance des sites, la décision de collecter ou d'éviter, tout autant que la gestion et la valorisation des collections, sont des aspects importants de l'archéologie préventive qui souffrent d'une déficience de coordination et de coopération entre ces acteurs.

Les centres d'intérêt des autorités chargées de la culture se limitent à la sauvegarde de quelques bâtisses coloniales en zones urbaines et aux sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial qui font l'objet de propagandes à des fins politiques. Ces derniers, tout comme les sites classés sur la liste nationale, sont exposés à toute sorte d'agressions (Thiaw 2014). Certaines sociétés nationales continuent à détruire de nombreux sites archéologiques situés au cœur ou à proximité de leurs ouvrages.

Dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, de nombreux sites initialement inventoriés ont été détruits dans le cadre des activités d'aménagement des terres de la vallée. À l'instar des barrages de Diama et de Manantali qui ont été construits sans prise en compte du volet archéologique, l'exploration en cours dans le cadre du projet des phosphates de Matam se déroule sans tenir compte des riches ressources archéologiques présentes dans ce périmètre minier. Le site de Diallowali inscrit sur la liste nationale est attribué à un promoteur privé. Non loin de là, Nder, village historique et ancienne capitale du royaume du Waalo



Fig. 2. Site sacré bien entretenu et protégé, village de Andiel dans le pays Bedik (région de Kédougou). (Photo © I. Thiaw.)

au XIX^e siècle, où des femmes se seraient immolées par le feu dans un ultime acte de résistance à l'esclavage, est sur le point d'être rayé de la carte sans réaction des autorités du ministère de la Culture qui l'ont inscrit sur la liste du patrimoine national.

Dans le delta du Saloum, classé site du Patrimoine mondial, beaucoup d'amas coquilliers comme ceux de Faboura ont été entièrement détruits pendant la construction de la route Joal-Ndangane. Ceux de Niodior et de Dionewaar sont en voie de disparition (Naffé *et al.* 2008). Plus récemment, la construction de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio a occasionné la destruction de plusieurs sites archéologiques et historiques, dont une partie du fameux camp de Thiaroye qui est un important lieu de mémoire en rapport avec la mutinerie des Tirailleurs sénégalais de la Deuxième Guerre mondiale. À Keur Momar Sarr, la SDE a aménagé le Tata de Yamar Mbodj – site classé sur la liste du patrimoine national – sans qu'il n'y ait eu ni étude d'impact préalable ni aucune forme de mitigation. Le site de Ndayane, situé dans la ville de Diourbel et classé sur la liste du patrimoine national, est transformé en un immense dépotoir que convoitent les promoteurs immobiliers et sur lequel l'hôpital de la ville a déjà largement empiété.

Au vu de la situation actuelle, l'archéologie préventive demeure un vaste chantier au Sénégal. On s'étonne dès lors des discours politiques sur la centralité de la culture dans les politiques de développement.

III. L'AVENIR DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE AU SÉNÉGAL

Le futur de l'archéologie préventive au Sénégal est donc bien sombre. Sans l'implication des pouvoirs publics, les professionnels et les parties prenantes à l'échelle commu-

nautaire sont sans recours. Le principe du pollueur/payeur s'appliquerait difficilement sans une volonté politique et une vigilance des services de l'État. L'absence de l'État ou des bailleurs de fonds sur le terrain conduit à toutes sortes de dérives. Le lien avec l'État est même un prétexte pour les entreprises nationales pour refuser de se conformer aux procédures. Elles considèrent la gestion des ressources archéologiques et les coûts qu'elle induit comme des freins au développement.

Le développement de l'archéologie préventive requiert un engagement plus soutenu avec les parties prenantes à l'échelle communautaire. La collaboration est un prérequis et doit conduire à la définition conjointe par les professionnels et les communautés locales des agendas de recherche et à l'identification des questions pertinentes.

Pour jouer pleinement son rôle, l'archéologie préventive doit étendre son domaine au-delà de son terrain *stricto sensu*. Elle doit s'intéresser au patrimoine culturel tangible et intangible, ancien et actuel, et à son futur. Cette approche, qui permet de lier le passé, le présent et le futur, pourrait s'avérer particulièrement productive pour la prospective dans le cadre des programmes de développement. Une telle approche qui prend en charge le patrimoine immatériel, ainsi que les sites sacrés et ancestraux, peut séduire les populations locales dont l'intérêt pour ce type de patrimoine est manifeste (fig. 2). Le terme « archéologie préventive » est trop réducteur pour prendre en charge ces aspects tout aussi importants. Aussi préconisons-nous une collaboration plus étroite avec les populations pour aller dans le sens d'une ingénierie culturelle susceptible de proposer des solutions de développement crédibles et durables dans la gestion de l'héritage culturel et des paysages historiques.

CONCLUSION

Au Sénégal, la préservation et la valorisation du patrimoine culturel ont longtemps été considérées comme des leviers indispensables au développement. Mais aujourd'hui cette exigence peine à se traduire en actes. Le cadre normatif et administratif et le cadre opérationnel, largement hérités du système colonial, ont peu évolué depuis 1970. Les ressources patrimoniales se dissipent sous le poids d'une modernité et d'une modernisation qui accordent peu d'importance au patrimoine archéologique. La question de « l'avenir de la tradition » est plus que jamais d'actualité (Diagne 1992).

Les politiques de gestion patrimoniale buttent sur les exigences de celles du développement. Plutôt que d'assurer la prévention en éradiquant ou atténuant les impacts négatifs des différents travaux, la gestion des ressources archéologiques

consiste en des inventaires et des collectes dans les zones où les processus de destruction sont déjà enclenchés. Ces interventions sous forme de sauvetages, même si elles ont permis à l'IFAN d'accumuler de riches collections, le rendent aujourd'hui prisonnier de son temps et d'un paradigme dépassé.

Depuis 2008, de timides progrès ont été enregistrés. Les missions de prévention se sont considérablement accrues, avec d'importantes implications non seulement en termes de gestion patrimoniale au sens large, mais aussi dans la formation des étudiants.

Face à l'urbanisation galopante et à l'aménagement de nouveaux territoires de culture, d'habitation, d'infrastructures hôtelières ou routières, face à l'exploration et l'exploitation minière, etc., ces missions de prévention restent très négligeables. Il est urgent que le ministère de la Culture, de concert avec les professionnels, mette sur pied une législation conforme aux normes et standards internationaux et travaille à l'élaboration d'une base de données nationale des sites archéologiques.

BIBLIOGRAPHIE

Arazi, N. & Thiaw, I. 2013. « Managing Africa's Archaeological Heritage ». In P. Mitchell & P. Lane (éd.). *Oxford Handbook of African Archaeology*. Oxford : Oxford University Press, pp. 213-225.

Diagne, S.B. 1992. « L'avenir de la tradition ». In M.C. Diop. *Sénégal. Trajectoire d'un État*. Dakar : CODESRIA, pp. 279-298.

Naffé, B.O.M., Lanfranchi, R. & Schlanger, N. (éd.). 2008. *L'Archéologie préventive en Afrique*. Saint-Maur-des-Fossés : Éditions Sépia, 256 p.

Thiaw, I. 2014. « The management of cultural World Heritage Sites in Africa and their contribution to sustainable development in the continent ». In S. Makuvaza (éd.). *The Management of Cultural World Heritage Sites and Development in Africa : History, Nomination Processes and Representation on the World Heritage List*. New York : Springer, pp. 69-82.

Thiaw, I. 2012 « Colonization and the development of archaeology in Senegal ». In S.J. Van der Linde, *European Archaeology Abroad : Global Settings, Comparative Perspectives*. Leiden : Sidestones Press, pp. 349-374.

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Nicolas David¹

Au début des années 1960, j'étais le contremaître d'Hallam Movius sur le site paléolithique supérieur de l'abri Pataud, en Dordogne (France), et les week-ends je jouais en tant que milieu de terrain pour les Bisons, l'équipe de football des Eyzies-de-Tayac-Sireuil. Bien que cette situation ne constitue pas un modèle de relations archéologiques avec une communauté, elle en présente néanmoins certains aspects. Même si je ne suis pas devenu un Eyzien, j'ai noué des amitiés durables et je me suis amusé, outre le fait d'être considéré comme une personne engagée et désireuse d'apporter sa contribution. La présence enthousiaste de Movius lors des matches a confirmé l'implication de toute l'équipe de fouille.

Mes recherches sur le terrain en Afrique ont été plus ethno-archéologiques qu'archéologiques, mais j'ai entrepris plusieurs fouilles, surtout des sondages, avec de petites équipes au Cameroun (cf. David 2008), en République centrafricaine (RCA), au Nigeria et dans le sud du Soudan. Mon expérience archéologique est à celle des chercheurs africains ou africanistes qui gèrent pour la première fois leurs propres programmes. J'ajouterai que mes équipes ne se sont jamais engagées dans ce qui est à présent reconnu comme une « archéologie communautaire », selon laquelle la communauté d'accueil est un partenaire à part entière de l'entreprise archéologique. Un article de Peter Schmidt (2014), avec son riche éventail de références, fournit une excellente introduction au sujet. L'archéologie communautaire est une pratique hautement souhaitable mais pas toujours réalisable, par exemple lorsque les archéologues effectuent des recherches avec et parmi des populations qui, par manque d'éducation, du fait de leur extrême pauvreté ou d'autres difficultés, ne sont pas en mesure d'agir en tant que partenaires. Dans de tels cas, il est néanmoins très profitable pour la recherche de se conformer aux idéaux de l'archéologie communautaire, en impliquant les membres de la communauté de toutes les manières possibles, y compris par la formation – et en bénéficiant en retour de leur participation –, ainsi qu'en mettant à leur disposition le patrimoine matériel et documentaire qui sera un jour apprécié par les descendants de la communauté.

I. PREMIER CONTACT

L'organisation de ce chapitre suit la progression de la recherche, en commençant par le choix du lieu où le travail de terrain sera entrepris. Une communauté locale sera toujours concernée, et tous les permis ministériels, provinciaux ou autres que vous pourrez avoir en poche vous seront inutiles si la communauté d'accueil n'est pas prête à coopérer et à soutenir votre travail en vous livrant – en plus de la main d'œuvre – une connaissance approfondie de la vie locale et de multiples interactions humaines. De ce fait, le premier contact est essentiel en tant que point de départ d'une relation de réciprocité qui doit être perçue par toutes les parties comme équilibrée. Par chance, vous vous intéressez à quelque chose qui les passionne aussi : leur passé et leur présent. Car, même si la communauté choisie était le produit d'une conquête récente, comme à Bé dans le nord du Cameroun, ses habitants en savaient beaucoup sur la vie dans cet environnement et étaient intrigués par les monticules façonnés par leurs prédécesseurs (David 1971). En 1967, accompagnés d'Eldridge Mohammadou, ethno-historien, guide et ami, nous avons exploré une grande partie du Cameroun, à la recherche de sites qui pourraient nous informer sur l'expansion bantoue. J'ai eu envie de travailler à Bé dès ma première vue de ses tertres. Après avoir rendu visite au chef, Alhaji Hamman Sali, pour expliquer mon intérêt et obtenir son autorisation, Eldridge et moi avons gravi le plus haut de ces monticules jusqu'au sommet – ce qui représente plus de mille ans de stratigraphie. Quand nous avons regagné la résidence du chef, j'avais en tête les contours d'un projet. Le chef et ses conseillers ont gracieusement écouté ma présentation improvisée, et en ont approuvé le principe. Nous avons alors pris congé.

Partir est utile ; cela donne le temps à la communauté de se familiariser avec l'idée de votre séjour parmi eux, de discuter des avantages et des inconvénients potentiels et des relations avec le chercheur. Au cours des mois qui ont suivi, j'ai tenu le chef informé de l'évolution du projet par courrier. Quand je suis retourné à Bé à l'automne suivant, avec une équipe et deux véhicules, je n'étais plus un étranger – de visiteur occasionnel avec des idées bizarres, j'étais devenu une personne de confiance qui avait tenu sa parole. En quelques jours, nous fûmes prêts à procéder aux fouilles.

¹ Professeur émérite d'archéologie, Université de Calgary, Canada.

II. SUR LE TERRAIN

Ce n'était certes pas mon unique raison, mais j'ai fait preuve de respect dans mon rapport avec Hamman Sali en apprenant le fulfulde, la langue des Fulbé (ou Fulani, Peuls, etc.). C'est à Philadelphie que je l'ai appris, où, aidé d'un dictionnaire et d'une grammaire, j'écoutais les enregistrements d'Eldridge et effectuais des exercices, pour ensuite consacrer chaque petit-déjeuner de la semaine pendant tout un semestre à enseigner la langue à Frank Bartell, mon futur chef assistant. En situation, la langue utilisée lors des fouilles était le français, mais après quatre mois de fouilles, j'étais en mesure de mener des recherches ethno-archéologiques en fulfulde, grâce à un assistant local, Souaibou Barkindo, qui ne parlait pas le français, mais qui communiquait avec moi en s'ajustant précisément à mes compétences linguistiques croissantes.

« On naît assistant de terrain, on ne le devient pas... mais parfois on est poussé à l'être et cela nécessite un travail de formation considérable. » J'ai abordé cette ques-



Fig. 1. La paie des ouvriers à DGB-2, un site monumental au Cameroun. Nic David calcule, Frank Kense compte des billets. Edward Matenga, le conservateur du Grand Zimbabwe, et Gerhard Müller-Kosack observent. (Photo J. Sterner.)

tion essentielle dans le livre *Ethnoarchaeology in Action* (David & Kramer 2001 : 73) et je ne vais pas reprendre ici la démonstration, si ce n'est pour ajouter qu'un assistant m'a été imposé durant la première année du projet archéologique Mandara 1984-2008 (Mandara Archaeological Project : MAP). Il était brillant et dynamique, mais, fier héritier de l'État razzieur d'esclaves du Wandala, il percevait les montagnards des monts Mandara, dont les ancêtres étaient la cible des chasseurs d'esclaves, comme des êtres inférieurs. Durant cette période, nous avons réalisé une reconnaissance et des sondages et nous avons alors pu bénéficier de ses qualités. Mais il n'a pas été réembauché lorsque nous sommes revenus en 1986 pour faire de l'ethnoarchéologie. L'assistant de terrain (interprète, guide et potentiellement confident et ami) doit à ce stade être un membre de la communauté d'accueil, intelligent et curieux (bien que pas nécessairement très instruit), discret, tolérant et sympathique, et être issu d'un milieu ni trop élevé ni trop modeste dans la société. Si une personne de ce profil travaille avec vous durant une longue période, il ou elle apprendra beaucoup de la recherche (et plus encore), et s'en fera le relai auprès des membres de la communauté. Un assistant, bien formé et ayant une bonne connaissance de sa société et de son passé, constitue une vraie contribution de l'archéologue à la communauté d'accueil. Je dois ajouter que les assistants doivent aussi gérer la méfiance quant aux sommes d'argent importantes qu'ils sont soupçonnés d'avoir perçues sans les redistribuer. Ceci nous amène à la question des salaires.

L'embauche est un acte politique que l'étranger à la communauté est appelé à effectuer, alors qu'il est le moins qualifié pour le faire. Les aspects politiques portent sur le choix d'engager ou non telle ou telle personne (incluant le risque d'offenser) et sur le niveau de sa rémunération. À mon sens, il est préférable d'embaucher en majorité les travailleurs résidant dans le voisinage immédiat du site (**fig. 1**). Cela se justifie auprès de l'ensemble de la communauté en termes de disponibilité. Les salaires sont généralement dérisoires pour les travailleurs, dont certains peuvent être formés plus rapidement que la plupart des Occidentaux aux principes de la stratigraphie, à savoir distinguer des strates mineures et reconnaître des traits architecturaux difficilement perceptibles (cela s'est avéré utile lorsqu'en présence des vestiges d'un massacre dans le sud du Soudan, j'ai dû prouver à mes employés dinka que ces restes n'étaient pas ceux de leurs ancêtres). En outre, un étranger serait imprudent de bouleverser le marché local du travail en offrant des salaires nettement plus élevés. Ma pratique a été de commencer à rémunérer les travailleurs



Fig. 2. Judy Sterner montre des photos du Canada à Gobway, un potier Sirak, et sa famille. Cameroun, 1990. (Photo © N. David.)

avec un salaire légèrement supérieur à la norme locale, puis de l'augmenter rapidement pour les meilleurs d'entre eux. Ainsi, vous évitez de contrarier les employeurs locaux et, en même temps, vous obtenez bonne volonté et respect.

Ce n'est pas juste une question d'argent. En Afrique, beaucoup plus qu'en Occident, affaires et relations personnelles vont de pair. En 1975, j'ai emmené une petite équipe de l'Université d'Ibadan au Nigeria en République centrafricaine pour travailler sur Tazunu, des sites monumentaux (David 1983). Dans ce pays pauvre, très peu peuplé, les villages étaient éparpillés le long des routes et attendaient encore et toujours les écoles et les cliniques promises par leur président à vie, puis empereur, Jean-Bédél Bokassa. Nous avons embauché des travailleurs aux tarifs courants, mais il s'est avéré qu'ils n'étaient pas capables de manipuler les énormes dalles et les montants de granit tazunu sans compléments protéinés à leur alimentation à base de manioc. Ainsi, chaque jour, nous leur avons acheté de la viande.

S'insérer dans une nouvelle culture, c'est apprendre à nager dans une mer d'attentes qui se négocient à travers différentes formes de réciprocité, allant des simples salutations à des échanges substantiels et durables (**fig. 2**). L'étranger est souvent en mesure d'offrir, par exemple, le transport, et quand Judy Sterner et moi-même nous sommes installés à Sukur au Nigeria (www.sukur.info), elle a prodigué les premiers soins à nos voisins, tout en formant l'un de nos assistants, à qui nous avons finalement offert notre copie de *Là où il n'y a pas de docteur* (Werner *et al.* 1993)². Au

2 Judy était qualifiée pour prodiguer les premiers soins. Tous les membres de l'équipe MAP de 1986 ont suivi un cours à St Johns Ambulance, un investissement profitable, par exemple lorsque Kodzo Gavua a ranimé un bébé mafa deux fois « décédé » (ayant deux fois perdu connaissance : N.D.T.).



Fig. 3. Fête de départ organisée par Sukur et Damay pour Nic David (devant le grand baobab) et Judy Sterner (sur la piste de danse) en mars 1993. (Photo © J. H. Wade.)

nombre de ces réciprocités, l'échange d'informations avec les membres intéressés de la communauté, et en particulier avec ses dirigeants, est d'une importance cruciale. Il est essentiel d'agir au grand jour ; les gens sont suspicieux, et si le prix de la transparence est un profil de sondage abîmé par un spectateur occasionnel, cela vaut la peine de le payer.

Les paragraphes précédents fournissent des indications suffisantes concernant les types de comportements à adopter pour entretenir de bonnes relations entre l'archéologue et la communauté – et, espérons-le, entre la communauté et les autres étrangers de l'équipe archéologique³. Si l'équipe réside loin de la communauté, elle peut être encline à vivre dans sa bulle et à nouer peu de contacts en dehors du travail. Ainsi que me l'a décrit un professeur d'ethnie Tale amusé en 1991, c'était la raison pour laquelle le campement de l'Agence canadienne de développement international à Bolgatanga, au Ghana, était appelé « Johannesburg » par les locaux. Pourtant, même si faire le premier pas demande un peu de courage, tout archéologue doit s'impliquer et en apprendre le plus possible sur la vie et la culture locale – sans qu'il ou qu'elle-même entre en conflit avec la communauté d'accueil ou se discrédite auprès d'elle, ce qui mettrait à mal le projet (en tant que chef d'équipe, vous devez être prêt à renvoyer le coupable chez lui si cela est nécessaire). Un bon comportement requiert d'avoir de bonnes manières et de parvenir à atteindre un équilibre entre la volonté d'entrer dans la vie des autres et le maintien de sa propre identité (**fig. 3**). Vous ferez des erreurs, comme cela a été mon cas en 2001, lorsque je me suis aventuré pour la première fois sur le mont Oupay au Cameroun, à la recherche

3 Le chapitre sur le terrain et l'éthique dans David & Kramer (2001 : 63-90) apporte beaucoup sur ce thème et des sujets connexes.



Fig. 4. Le départ de Mokolo en 1990, à la fin de la première phase camerounaise du projet archéologique Mandara. (Photo © N. David.)

de sites monumentaux, un jour de fête mafa. On m'a remis un bol de bière et, avant de boire, j'en ai sans réfléchir versé quelques gouttes par terre. Mon hôte, très offensé, a interprété ce geste comme une revendication sur sa terre. Je me suis excusé, expliquant mon intention de faire une libation, comme il se fait ailleurs dans ces montagnes, pour Zhigile, le dieu créateur. Nous nous sommes malgré tout quittés en assez bons termes. Apprendre d'une autre culture requiert à la fois de la sensibilité et une certaine prise de risques.

J'en suis tout à fait conscient, si je faisais des fouilles dans un environnement urbain tel que Soweto, au lieu d'un village d'Afrique centrale, les avantages et les inconvénients quant aux relations avec les communautés et à l'archéologie communautaire seraient très différents. Les principes restent cependant les mêmes.

III. LES LIENS DU DÉPART

Quitter une communauté dans laquelle vous avez passé plusieurs mois et vous vous êtes beaucoup investi est difficile. Outre le plan personnel, il y a mille choses à faire sur le plan professionnel. C'est émotionnellement épuisant (fig. 4). Une période extraordinaire, lors de laquelle vous ne vous êtes jamais senti aussi vivant et qui est essentielle pour votre carrière, touche à sa fin. C'est un moment de générosité ; il faut faire ses adieux; vous êtes déchiré entre la réticence à partir et l'envie de quitter les lieux aussi vite que possible.

Mais en un sens, vous ne partez jamais. Le réseau de réciprocités s'étend du village jusque chez vous. Vous vous assurez que les photographies et publications ultérieures, les CD et DVD soient envoyés à la communauté. Peut-être créez-vous un site Internet avec un espace pour les contributions de la communauté, et avec l'intention de le céder à l'avenir à vos hôtes⁴. Les interactions se font progressive-

ment moins fréquentes, mais des années plus tard, vous pouvez vous retrouver à écrire une lettre d'appui ou à recevoir des demandes d'aide pour, par exemple, terminer une école ou construire une route. Et cela, même si vous n'y retournez jamais : une relation qui se poursuit avec plusieurs visites durant des décennies est de toute façon plus riche, plus productive sur le plan académique et probablement plus profitable pour la communauté qui a tant contribué à votre carrière (voir Heckenberger 2009). Judy Sterner et moi-même venons d'achever une évaluation des avantages et des coûts de l'inscription de Sukur au patrimoine mondial en tant que paysage culturel⁵. On peut retirer l'archéologue du site, mais pas le priver de la communauté. Elle est avec lui pour la vie et, dans mon cas, bien plus que je ne l'écris. L'insurrection islamiste de Boko Haram (<https://www.mandaras.info/InformationToShare.html>) a perturbé de façon meurtrière la vie des montagnards des Mandara au Nigeria et au Cameroun, et il n'y a pas grand-chose que je puisse faire pour leur venir en aide mais voyez www.bokoharamvictimsrelief.org.

BIBLIOGRAPHIE

- David, N. 1971. « The Fulani compound and the archaeologist ». *World Archaeology* 3 (2) : 111-131.
- David, N. 1983. « Tazunu: megalithic monuments of Central Africa ». *Azania* 17 : 43-78.
- David, N. 2008. *Performance and Agency : the DGB Sites of Northern Cameroon*. Oxford : Archaeopress (coll. « British Archaeological Series », n° 1830), 155 p.
- David, N. & Kramer, C. 2001. *Ethnoarchaeology in Action*. Cambridge : Cambridge University Press (coll. « Cambridge World Archaeology »), 508 p.
- Heckenberger, M.J. 2009. « Mapping Indigenous Histories : Collaboration, Cultural Heritage, and Conservation in the Amazon ». *Collaborative Anthropologies* 2 : 9-32.
- Schmidt, P.R. 2014. « Rediscovering community archaeology in Africa and reframing its practice ». *Journal of Community Archaeology and Heritage* 1 : 38-57.
- Werner, D., Thuman, C. & Maxwell, J. 1993. *Where There is No Doctor : A Village Health Care Handbook for Africa*. Londres : Macmillan Education (nombreuses versions et éditions, également en français et en espagnol).

plus en plus répandus. Des sites Internet entiers sont diffusés sur des CD et DVD et copiés localement, ce qui permet une large distribution dans plusieurs parties de l'Afrique.

⁵ À paraître dans un volume édité par Peter Schmidt et Innocent Pikirayi, résultant d'un « Atelier sur l'archéologie communautaire et le travail sur le patrimoine en Afrique » qui s'est tenu à l'Université de Floride à Gainesville en mars 2014.

⁴ Voir www.sukur.info. Bien que peu de communautés rurales en Afrique aient accès à Internet, les ordinateurs pouvant lire les CD et les DVD sont de